

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2741

6 octobre 2014

SOMMAIRE

Bakul S.à r.l.	131533	Spotify Technology S.A.	131522
Bikeworks S.A.	131525	SRM Financial Holdings S.A.	131522
Brantano Luxembourg S.A.	131532	SSA Investments S.à r.l.	131523
ENGELDINGER et associés	131528	SSCP Enviro Holding SCA	131524
EPI NU	131528	SSCP Oil Holdings S.C.A.	131526
Eranthe S.à r.l.	131528	SSCP Oil S.à r.l.	131568
ERE IV (N°4) S.à r.l.	131528	SSCP Rotor S.à r.l.	131527
ERE IV (N°5) S.à r.l.	131528	SSCP SAR Parent S.à r.l.	131568
Esterel Bay Immobilier S.A.	131529	SSCP SAR S.à r.l.	131568
Etoile Jardin S.à r.l.	131530	SSCP Security Parent S.à r.l.	131568
Eufin Compagnie Financière S.A.	131529	Staco International SA	131524
Eufin Compagnie Financière S.A.	131529	Stork Alpha S.à r.l.	131533
Faerschthaff société civile	131530	Sunsailing S.A.	131524
Femex Trading S.A.	131530	Sunsat Studio S.à r.l.	131525
Fiduciaire DDL Audit et Conseils	131530	T.B.I. S.A.	131525
Fiduciaire di Fino & Associés S.à r.l.	131527	Thirteen Sequoia S.A.	131525
Finance et Management des Investisse- ments S.A., SPF	131522	Toca S.à r.l.	131524
Financière de Keroulep - Ercis	131530	Toulouse S.à r.l.	131533
FlowStream Commodities Luxembourg S.à r.l.	131531	TPG Growth -Yahtzee S.à r.l.	131526
Foodline Management Services S.A.	131529	TP Lux HoldCo	131526
Fraymarcos S.A.	131531	Treveria D S.à r.l.	131532
Frontera Capital S.à r.l.	131531	Treveria E S.à r.l.	131532
Gawa Microfinance Fund S.C.A., SICAR	131527	TriCap Administration (Luxembourg) S.A.	131524
Jempy Investments S.à r.l.	131559	Trivisa S.A.	131527
Pitney Bowes Luxembourg	131531	True Religion Brand Jeans International S.à r.l.	131526
Property Weinheim S.à r.l.	131526	True Religion Brand Jeans International S.à r.l.	131523
RBS (Luxembourg) S.A.	131568	Umicore Autocat Luxembourg	131527
Solvadis Holding S.à r.l.	131522	Victoria Lux Invest S.à r.l.	131559
Solymar S.A.	131522	VPB Finance S.A.	131523
Sotide S.A.	131523		

Solvadis Holding S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 5.067.800,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 111.081.

Par résolutions signées en date du 9 juillet 2014, les associés ont décidé de renouveler le mandat de zugelassener-Wirtschaftsprüfer de PricewaterhouseCoopers, avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 23 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120275/14.

(140138563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Solymar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 108.568.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120276/10.

(140138509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Spotify Technology S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 123.052.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} août 2014.

Référence de publication: 2014120282/10.

(140139009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**SRM Financial Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 170.614.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014120283/9.

(140138077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Finance et Management des Investissements S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 158.755.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121377/11.

(140139373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Sotide S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 96.626.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014120279/9.

(140138164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

SSA Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 187.251.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014120284/14.

(140137395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

True Religion Brand Jeans International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.197.432,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 158.336.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés pour la période du 1^{er} août 2013 au 1^{er} février 2014 de sa société mère, True Religion Apparel, Inc., and Subsidiaries ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120324/14.

(140137560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

VPB Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 42.828.

Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 24. Juli 2014

Aus dem Protokoll und den Beschlüssen der Verwaltungsratssitzung vom 24. Juli 2014 geht das Nachfolgende hervor:
Der Verwaltungsrat nimmt zur Kenntnis, dass Herr Jos Wautraets sein Amt als Verwaltungsratsmitglied der Gesellschaft mit Wirkung zum 25. Juli 2014 niedergelegt hat.

Der Verwaltungsrat nimmt zur Kenntnis, dass Herr Romain Moebus von seinem Amt als Präsident des Verwaltungsrates zurückgetreten ist.

Der Verwaltungsrat wählt einstimmig Herrn Christoph Mauchle zum neuen Präsidenten des Verwaltungsrates. Herr Romain Moebus wird zum Vize-Präsidenten der Gesellschaft ernannt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. Juli 2014.

Rolf Diderrich / Ralf Funk.

Référence de publication: 2014122029/17.

(140140070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

SSCP Enviro Holding SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 153.728.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120285/10.

(140137961) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Toca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 224, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 145.241.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

12, rue de la Gare

L-7535 MERSCH

Signature

Référence de publication: 2014120340/13.

(140138339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**TriCap Administration (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 130.096.

Je vous informe par la présente que je démissionne en tant qu'Administrateur de TriCap Administration (Luxembourg) S.A. (RCS no. B130096) avec effet immédiat.

Je vous prie d'entreprendre les démarches nécessaires pour que cette démission soit enregistrée et légalisée dans les meilleurs délais

Luzern, le 16 octobre 2012.

Ivar VIRKUS.

Référence de publication: 2014120321/12.

(140137240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Sunsailing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 167.347.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014120298/9.

(140138294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**Staco International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2562 Luxembourg, 4, place de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 84.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014120294/10.

(140138345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Sunsat Studio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2269 Luxembourg, 10, rue Jean Origer.
R.C.S. Luxembourg B 87.329.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014120299/9.

(140138749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

T.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 60.841.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2014120302/10.

(140137590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Thirteen Sequoia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 179.729.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 19 juillet 2014, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;
- Christophe Davezac, avec adresse professionnelle au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1 882 Luxembourg;
- José Correia, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg;

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

2. Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes d'Alter Domus Luxembourg S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1 882 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120308/19.

(140137356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Bikeworks S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6947 Niederanven, 9, Zone Industrielle Bombicht.
R.C.S. Luxembourg B 184.348.

Monsieur Adrianus VEGERS, demeurant à 'L-9709 Clervaux, 24, rue de Marnach, fait savoir, qu'il démissionne de son poste d'administrateur de la société BIKEWORKS S.A., inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B184348.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clervaux, le 12 juillet 2014.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.
Luxembourg
Adrianus VEGERS
24, rue de Marnach
L-9709 Clervaux

Référence de publication: 2014121057/16.

(140139837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

SSCP Oil Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 163.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120286/10.

(140137929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

TPG Growth -Yahtzee S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 400.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 117.328.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TPG Growth -Yahtzee S.à r.l.

Référence de publication: 2014120350/10.

(140137403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

TP Lux HoldCo, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 173.612.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014120344/9.

(140137245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

True Religion Brand Jeans International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 21.197.432,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 158.336.

Afin de bénéficier de l'exemption de l'obligation d'établir des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion, prévue par l'article 316 de la loi sur les sociétés commerciales, les comptes consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 juillet 2013 de sa société mère, True Religion Apparel, Inc., ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120323/14.

(140137559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Property Weinheim S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.
R.C.S. Luxembourg B 104.566.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Property Weinheim S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014121786/11.

(140139232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

SSCP Rotor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 160.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2014. Andreas Demmel.
Référence de publication: 2014120288/10.
(140137770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Trivisa S.A., Société Anonyme.Siège social: L-8308 Capellen, 34-36, Parc d'activités Capellen.
R.C.S. Luxembourg B 156.695.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2013, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Trivisa S.A.
Signature
Le Conseil d'Administration
Référence de publication: 2014120361/13.
(140138055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Umicore Autocat Luxembourg, Société Anonyme.Siège social: L-4940 Bascharage, 5, rue Bommel.
R.C.S. Luxembourg B 132.266.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014120364/9.
(140137840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Gawa Microfinance Fund S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 154.238.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} août 2014.
Référence de publication: 2014121397/12.
(140139477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Fiduciaire di Fino & Associés S.à r.l., Société à responsabilité limitée.Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 103.178.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Signature.
Référence de publication: 2014121375/10.
(140138995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

ERE IV (N°4) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 175.485.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121338/10.

(140139656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Eranthe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 170.567.

L'associé unique, en date du 30 juillet 2014, a accepté la démission du gérant Monsieur Fabio MASTROSIMONE avec effet au 21 mai 2014.

De ce fait le nombre de gérants est réduit de trois (3) à deux (2).

Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Pour: ERANTHE S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2014121337/16.

(140138947) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

EPI NU, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 102.081.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121335/9.

(140139118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

ENGELDINGER et associés, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 5, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 22.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121333/9.

(140139993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

ERE IV (N°5) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 175.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121339/10.

(140139653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Eufin Compagnie Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 82.968.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121344/10.

(140138875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Eufin Compagnie Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 82.968.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juillet 2014.

Résolution:

L'Assemblée accepte la démission de Madame Ruijiao Liu de son poste d'Administrateur et accepte la nomination de Monsieur Giorgio Bianchi, né le 23/10/1983 à Crema, Italie et résidant au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au poste d'administrateur. L'administrateur nouvellement nommé finira le mandat de son prédécesseur.

L'assemblée Révoque la société Fiduciaire Mevea de son poste de Commissaire aux Comptes et accepte la nomination de la société International Corporate Services (Luxembourg) Sàrl, ayant son siège social 50, Route d'Esch, 1470 Luxembourg, enregistrée auprès du RCSL sous le numéro B 107093 comme nouveau Commissaire aux Comptes.

Le Commissaire aux comptes nouvellement nommé finira le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2014121345/18.

(140139159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Esterel Bay Immobilier S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.
R.C.S. Luxembourg B 98.784.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014121342/10.

(140138997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Foodline Management Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7257 Walferdange, 12, Millewee.
R.C.S. Luxembourg B 64.607.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 2 juin 2014 à 11.00 heures

L'assemblée prend bonne note de la démission de la société VERICOM S.A. de sa fonction de commissaire aux comptes avec effet au 1^{er} janvier 2014.

Son mandat est remplacé par la société FIRELUX S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 84.589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy. Ce mandat se terminera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2015.

Pour extrait sincère et conforme
Un administrateur

Référence de publication: 2014121386/16.

(140139459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Financière de Keroulep - Ercis, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89E, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 125.427.

Les comptes annuels au 31/12/213 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121378/9.

(140140100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Fiduciaire DDL Audit et Conseils, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile Lavandier.
R.C.S. Luxembourg B 94.055.

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire 31 Juillet 2014 que

Monsieur Didier DUPUIS, expert-comptable, demeurant professionnellement L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile LAVANDIER, détient 81 parts sociales de la société.

La société DDL Conseils et investissements SA, Immatriculée au RCSL sous la référence B65502, ayant son siège social au L-1924 Luxembourg, 2, rue Emile LAVANDIER, détient 19 parts sociales de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121352/13.

(140139677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Etoile Jardin S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3340 Huncherange, 4, Op Mehlbich.
R.C.S. Luxembourg B 139.072.

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2103 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121343/10.

(140139285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Femex Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 113.875.

Il résulte des actes de la Société que Monsieur Andrea Carini a présenté sa démission de ses fonctions d'administrateur en date du 12 mai 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FEMEX TRADING S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2014121370/13.

(140138892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Faerschthaff société civile, Société Civile.

Siège social: L-5310 Contern, 14, rue de Moutfort.
R.C.S. Luxembourg E 2.982.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121365/9.

(140140086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Frontera Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**Capital social: EUR 12.500,03.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 162.684.

—
Extrait des résolutions du Conseil de gérance

En date du 14 avril 2014, le conseil de gérance a décidé de transférer le siège social de la Société du 13-15 avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Nous vous prions également de bien vouloir prendre note du changement d'adresse des gérants de classe B suivant avec effet immédiat:

Hille-Paul Schut, 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Vladimir Mornard, 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Gaëlle Attardo-Kontzler

Mandataire

Référence de publication: 2014121360/19.

(140139456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

FlowStream Commodities Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 95.000,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 178.563.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014121358/9.

(140139165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Fraymarcos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 90.260.

—
- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 18 décembre 2002, publié au Mémorial, Recueil Spécial C n° 66 du 22 janvier 2003;

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois «REVILUX S.A.», ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, Val Ste Croix, 223, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 25.549, tenue en date du 25 janvier 2011 que son siège a été transféré vers L-2450 Luxembourg, boulevard Roosevelt, 17.

Luxembourg, le 3 juillet 2014.

Fiduciaire Fernand Faber

Référence de publication: 2014121388/15.

(140139068) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Pitney Bowes Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 9, rue des Trois Cantons.
R.C.S. Luxembourg B 94.736.

—
Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés, dans leur version abrégée, au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg conformément à l'art. 79(1) de la loi du 19/12/2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014121813/11.

(140138885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Treveria D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 113.107.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 28 juillet 2014 que:

- Les démissions de Monsieur Luc GERONDAL, et de Monsieur Olivier LIEGEOIS, gérants de la Société, ont été acceptées avec effet immédiat;

- Les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

* (i) Monsieur Jérôme TIBESAR, né le 21 mars 1979 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

* (ii) Monsieur Bruno BEERNAERTS, né le 4 novembre 1963 à Ixelles, Belgique, résidant au 162, rue de Reckenthal, L-2410 Strassen;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120317/19.

(140137573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Treveria E S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 250.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 116.172.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions écrites prises par l'associé unique de la Société en date du 28 juillet 2014 que:

- Les démissions de Monsieur Luc GERONDAL, et de Monsieur Olivier LIEGEOIS, gérants de la Société, ont été acceptées avec effet immédiat;

- Les personnes suivantes ont été nommées en tant que gérants, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée:

* (i) Monsieur Jérôme TIBESAR, né le 21 mars 1979 à Messancy, Belgique, résidant professionnellement au 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg;

* (ii) Monsieur Bruno BEERNAERTS, né le 4 novembre 1963 à Ixelles, Belgique, résidant au 162, rue de Reckenthal, L-2410 Strassen;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 juillet 2014.

Référence de publication: 2014120318/19.

(140137574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Brantano Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 55.152.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 28 juillet 2014 à 10.00 heures

L'assemblée générale extraordinaire accepte avec effet au 1^{er} août 2014 la démission des administrateurs Frank Karel DE MOOR, Theodorus Leonardus STRIJBOS, Peter Thérèse Antoon HÜNEN et Eric Maria Hendrikus COORENS.

Est nommé au poste d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2019, Monsieur Peter DE SMEDT, né à Dendermonde (B) le 24.05.1963, demeurant à B - 2570 Duffel, Mechelsebaan 272.

Ainsi le nombre des administrateurs passe de 6 à 3 membres.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2014121081/16.

(140139265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Bakul S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 170.630.

L'associé unique, en date du 30 juillet 2014, a accepté la démission du gérant Monsieur Fabio MASTROSIMONE avec effet au 21 mai 2014.

De ce fait le nombre de gérants est réduit de quatre (4) à trois (3).

Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Pour: BAKUL S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Référence de publication: 2014121064/16.

(140138949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.

Toulouse S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 122.799.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 19 juin 2014

L'associé unique de Toulouse Sarl (la "Société") a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Jan-Dries Mulder en tant que gérant de catégorie B et la démission de Stefan Koch en tant que gérant de catégorie B;

et

- de nommer gérant de catégorie B suivant avec effet au 19 juin 2014 et pour une durée indéterminée:

* Susanne Muntinga-van den Houten, née le 07 août 1979 à S-Hertogenbosch, Pays-Bas, demeurant professionnellement au Kabelweg 37,1014 BA Amsterdam, Pays-Bas

et

* Sharon Callahan, née le 19 octobre 1966 à New-York, États-Unis, demeurant professionnellement au 20 Rue de la Poste, L-2346 Luxembourg

Luxembourg, le 30 Juillet 2014.

Référence de publication: 2014120315/19.

(140138535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Stork Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 132.500,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg-Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 188.441.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-fourth day of July, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Stork Delta Limited, a limited company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at 16 Berkeley Street, London, W1J 8DZ, registered with the Registrar of Companies for England and Wales under number 9101405 (the Sole Shareholder), acting in its capacity as sole shareholder of Stork Alpha S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg-Findel, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 188.441 and having a share capital of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000) (the Company).

The Company was incorporated on July 2, 2014 pursuant to a deed of Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended on 23 July, 2014 pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Sole Shareholder is duly represented by Mrs. Sophie Henryon, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Such power of attorney, signed *ne varietur* by the representative of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present minutes.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. The Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. The agenda is as follows:

1. Creation of two classes of shares in the share capital of the Company;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of sixty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 62,500) in order to bring it from its current amount of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000) represented by seven million (7,000,000) class A shares in registered form having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each, and zero (0) class B shares in registered form, to the amount of one hundred thirty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 132,500) by way of the issuance of six million two hundred fifty thousand (6,250,000) class B shares in registered form having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each;

3. Subscription and payment of the newly issued shares by way of a contribution in kind of David Scacchetti and Luisa Scacchetti;

4. Full restatement of the articles of association of the Company, without amendment to the corporate object clause;

5. Appointment of David Scacchetti as class A manager of the Company;

6. Delegation of powers; and

7. Miscellaneous.

III. The following resolutions have been taken:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to create two (2) classes of shares in the share capital of the Company, namely the class A shares and the class B shares, and to designate the existing seven million (7,000,000) shares of the Company, having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each, as seven million (7,000,000) class A shares, having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each.

As a result of the foregoing, the Sole Shareholder acknowledges that the share capital of the Company of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000) is now represented by seven million (7,000,000) class A shares in registered form having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each and zero (0) class B shares in registered form.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of sixty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 62,500) in order to bring it from its current amount of seventy thousand British Pounds (GBP 70,000) represented by seven million (7,000,000) class A shares in registered form having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each, and zero (0) class B shares in registered form, to the amount of one hundred thirty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 132,500) by way of the issuance of six million two hundred fifty thousand (6,250,000) class B shares in registered form having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions and full payment of the share capital increase as follows:

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon:

1. David Scacchetti, born on December 2, 1951 in Bradford (England), domiciled at Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL (Contributor 1), duly represented by Mrs. Sophie Henryon, aforementioned, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares to subscribe for three million one hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven (3,166,667) new class B shares in registered form, having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each for a subscription price of three million one hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven British Pounds (GBP 3,166,667); and

2. Luisa Scacchetti, born on February 1, 1951 in Civitanova Marche (Italy), domiciled at Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL (Contributor 2, and together with Contributor 1, the Contributors), duly represented by Mrs. Sophie Henryon, aforementioned, by virtue of a power of attorney given under private seal, declares to subscribe for three million eighty-three thousand three hundred thirty-three (3,083,333) new class B shares in registered form, having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each for a subscription price of three million eighty-three thousand three hundred thirty-three British Pounds (GBP 3,083,333).

The powers of attorney referred to under items 1. and 2. above shall, after signature *ne varietur* by the representative (s) of such appearing parties, remain attached to the deed for the purposes of registration.

The Contributor 1 accepts to pay the three million one hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven (3,166,667) new class B shares in full by way of a contribution in kind consisting of a receivable in the aggregate amount of three million one hundred sixty-six thousand six hundred sixty-seven British Pounds (GBP 3,166,667) (the Receivable 1) that he has against Stork Beta Limited, a company incorporated under the laws of England and Wales with registered number 09113594 (Stork Beta), such contribution to be allocated as follows:

(i) thirty-one thousand six hundred sixty-six British Pounds and sixty-seven British Pence (GBP 31,666.67) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) three million one hundred thirty-five thousand British Pounds and thirty-three British Pence (GBP 3,135,000.33) to the share premium account of the Company.

The Contributor 2 accepts to pay the three million eighty-three thousand three hundred thirty-three (3,083,333) new class B shares in full by way of a contribution in kind consisting of a receivable in the aggregate amount of three million eighty-three thousand three hundred thirty-three British Pounds (GBP 3,083,333) (the Receivable 2, and together with the Receivable 1, the Receivables) that she has against Stork Beta, such contribution to be allocated as follows:

(i) thirty thousand eight hundred thirty-three British Pounds and thirty-three British Pence (GBP 30,833.33) to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) three million fifty-two thousand four hundred ninety-nine British Pounds and sixty-seven British Pence (GBP 3,052,499.67) to the share premium account of the Company.

The valuation of the Receivables is evidenced by a certificate issued by the Contributors (the Certificate), stating that:

1. the Contributor 1 is the legal and beneficial owner of the Receivable 1;
2. the Contributor 2 is the legal and beneficial owner of the Receivable 2;
3. the Receivables are certain and will be due and payable on their due dates without deduction (certaines, liquides et exigibles);
4. the Contributor 1 is solely entitled to the Receivable 1 and possess the power to dispose of the Receivable 1;
5. the Contributor 2 is solely entitled to the Receivable 2 and possess the power to dispose of the Receivable 2;
6. the Receivables are not encumbered with any pledge or usufruct, there exists no right to acquire any pledge or usufruct on the Receivables and the Receivables are not subject to any attachment;
7. there exist no pre-emption rights or other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that the Receivables be transferred to it;
8. according to the applicable law the Receivables are freely transferable;
9. all formalities required in Luxembourg subsequent to the contribution of the Receivables to the Company will be effected upon receipt of a certified copy of the notarial deed documenting the said contribution in kind;
10. all corporate, regulatory and other approvals for the execution, delivery and performance of the Receivables to the Company, as the case may be, have been obtained;
11. based on generally accepted accounting principles, the value of the Receivables is at least equal to six million two hundred fifty thousand British Pounds (GBP 6,250,000);
12. all formalities to transfer the legal ownership of the Receivables contributed to the Company have been or will be accomplished by the Contributors and upon the contribution of the Receivables by the Contributors to the Company, the Company will become the full owner of Receivables."

Such Certificate, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, and the Contributors are now together referred to the Shareholders and resolve to take together the following resolutions:

Fourth resolution

The Shareholders resolve to amend and fully restate the Articles (without amending the corporate object clause), so that the Articles shall henceforth read as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The name of the company is "Stork Alpha S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Corporate object.

3.1 The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3 The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited period.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital is set at one hundred thirty-two thousand five hundred British Pounds (GBP 132,500), represented by thirteen million two hundred fifty thousand (13,250,000) shares (the Shares), divided into seven million (7,000,000) class A shares (the Class A Shares) and six million two hundred fifty thousand (6,250,000) class B shares (the Class B Shares) in registered form, having a nominal value of one British Penny (GBP 0.01) each.

5.2 The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles and subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Art. 6. Share Transfers.

6.1 Prohibited Share Transfers

Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, a shareholder shall not, without Investor Consent, effect a transfer of Shares, except in accordance with Art. 6.2, 6.3 and 6.4.

6.2 Permitted Transfers

6.2.1 Notwithstanding the provisions of Art. 6.1 and subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time:

6.2.1.1 any Relevant Employee may transfer Shares to any of his Privileged Relations over the age of 18 or to the trustees of his Family Trust, provided that:

(a) following any such transfer (and taking into account all other transfers made by him) the Relevant Employee continues to hold at least fifty per cent (50%) in number of all Shares ever issued to him;

(b) the relevant Privileged Relation or trustees (as the case may be) shall:

(i) undertake (in a form acceptable to the Investors) to exercise all voting rights attaching to such Shares and to sign all forms of proxy, consents to short notice and other documents relating to such exercise in accordance with the directions of the Relevant Employee;

(ii) give the Relevant Employee authority to transfer such Shares on behalf of the trustees or Privileged Relation (as the case may be) on an Exit or agree to a Listing or Winding-Up on behalf of the trustees or Privileged Relation (as the case may be);

(iii) provide such evidence of identity as the Company and/or the Investors may reasonably require for anti-money laundering purposes; and

(iv) enter into such security arrangements (including the execution of a share pledge and/or signed but undated transfer instruments) as the Majority Investors may reasonably require.

6.2.1.2 any shareholder who is a trustee of a Family Trust may at any time transfer any Share which he holds in that capacity to:

(i) the new or remaining trustees of the Family Trust upon any change of trustees; and

(ii) the Relevant Employee or any of his Privileged Relations on their becoming entitled to the same under the terms of the Family Trust,

provided always that the provisions of Art. 6.2.1.1(a) and 6.2.1.1(b) shall apply to any such transfer;

6.2.1.3 any shareholder who is a trustee of an Employee Trust may at any time transfer any Share which he holds in that capacity to:

(i) the new or remaining trustees of the Employee Trust upon any change of trustees; and

(ii) any beneficiary of the Employee Trust, with Investor Consent;

6.2.1.4 any shareholder who is an Investor or any person who holds Shares as a nominee, custodian or trustee or otherwise on behalf of an Investor may at any time transfer any Share held by it to:

(i) another Investor;

(ii) any Investor Associate of that Investor, provided that if such an Investor Associate ceases to be an Investor Associate the Investor shall require such shares to be transferred back to the Investor;

(iii) the beneficial owner of the Shares;

(iv) any director or employee of any member of the Group and/or an Employee Trust;

(v) on a distribution in kind or otherwise under the relevant partnership agreement or trust deed or other constitutional document(s) of a Fund, the partners of a limited partnership or to the holders of units in a unit trust or to the shareholders of, participants in, or holders of any other interest in, any Fund; or

(vi) any Co-Investment Scheme;

6.2.1.5 any shareholder holding Shares in connection with a Co-Investment Scheme may at any time transfer any Share to:

(i) another person who holds or is to hold Shares in connection with such Co-Investment Scheme; or

(ii) any persons on their becoming entitled to the same under the terms of such Co-Investment Scheme;

6.2.1.6 any shareholder holding Shares as a result of a transfer made after July 8, 2014 by a person in relation to whom such shareholder was a Permitted Transferee may at any time transfer any Share to the person who originally transferred such Shares (or to any other Permitted Transferee of such original transferor); and

6.2.1.7 any shareholder may transfer any Shares to any person with prior written Investor Consent and prior consent in writing of shareholders representing seventy-five per cent (75%) of the Class B Shares.

6.2.2 Where any shareholder holding Shares as a result of a transfer made after July 8, 2014 by a person in relation to whom such shareholder was a Permitted Transferee ceases to be such a Permitted Transferee, the shareholder shall immediately transfer all such Shares to the person who originally transferred such Shares to them or to any other Permitted Transferee of such original transferor.

6.3 Drag Along

6.3.1 Subject to Art. 6.3.2, and the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the consideration payable for each Share of the same class pursuant to the Qualifying Offer shall be of the same amount, in the same form, paid at the same time and shall otherwise be subject to the same payment terms.

6.3.2 In determining whether the consideration payable pursuant to the Qualifying Offer satisfies the requirements of Art. 6.3.1, consideration shall (unless and to the extent directed otherwise by Investor Direction):

(i) exclude any consideration in the form of any share, debt instrument or other security in the capital of the Offeror or any member of the Offeror's group of companies provided that, if such form of consideration is to be excluded, the Qualifying Offer comprises an alternative consideration for each relevant Share which is of equivalent value to such consideration; and

(ii) for the avoidance of doubt, exclude any right or opportunity offered to a shareholder to subscribe for or acquire any share, debt instrument or other security in the capital of any member of the Offeror's group of companies which is in addition to the consideration offered for each Share under the terms of the Qualifying Offer.

6.3.3 If the holders of not less than fifty per cent (50%) of the Class A Shares (the Accepting Shareholders) have indicated in writing that they wish to accept the Qualifying Offer, then the provisions of this Art. 6.3 shall apply.

6.3.4 The Accepting Shareholders may give written notice (a Drag Notice) to the remaining Shareholders (the Other Shareholders) of their wish to accept the Qualifying Offer and each of the Other Shareholders shall thereupon become bound to accept the Qualifying Offer and to transfer the legal and beneficial interest in their Shares to the Offeror (or

his nominee) with full title guarantee on the date specified by the Accepting Shareholders (the Drag Completion Date) by delivering to the Company on or before the Drag Completion Date:

(i) a duly executed sale agreement or form of acceptance (in a form acceptable to the Accepting Shareholders) pursuant to which the Other Shareholders provide representations and warranties as to title to and ownership of the Shares held by them; and

(ii) a duly executed form of transfer in respect of those Shares in favour of the Offeror (or its nominee),

and, if required by Investor Direction, shall sign, execute and deliver such other documents as may reasonably be required to effect the transfer of any shares, debt instruments or other securities to the Offeror (or its nominee).

6.3.5 If any shares are issued by the Company at any time after the date of the Drag Notice (the Further Shares) (whether pursuant to the exercise of options or warrants or otherwise), the Accepting Shareholders shall be entitled to serve an additional Drag Notice (a Further Drag Notice) whereupon the holders of such Further Shares shall become bound to transfer their Further Shares to the Offeror (or his nominee) with full title guarantee on the date specified in the Further Drag Notice and for the same consideration payable under the Qualifying Offer.

6.4 Tag Along

6.4.1 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, if at any time one or more shareholders (the Proposed Sellers) propose to sell to any person, in one or a series of related transactions (other than as part of a Solvent Reorganisation), such number of Class A Shares which would, if registered, constitute a Sale (a Proposed Sale) and pursuant to the Proposed Sale a Drag Notice has not been issued in accordance with Art. 6.3, the Proposed Sellers shall give written notice of any Proposed Sale to the other holders of Shares at least ten (10) Business Days prior to the proposed date of completion thereof. Such notice shall set out, to the extent not described in any accompanying documents, the identity of the proposed buyer (the Proposed Buyer), the sale price and other terms and conditions of payment, the proposed date of sale and the number of Class A Shares to be acquired by the Proposed Buyer.

6.4.2 The Proposed Sale may not be completed unless the Proposed Buyer has unconditionally (other than in respect of anti-trust clearances) offered to buy all the other issued Shares (other than any Shares already held by the Proposed Buyer or persons connected with or Acting in Concert with him) on the following terms:

6.4.2.1 the consideration to be paid for each Share shall be equal to the highest consideration offered for each Class A Share pursuant to the Proposed Sale; and

6.4.2.2 subject to Art. 6.4.3, the consideration shall be in the same form as that offered for the Class A Shares pursuant to the Proposed Sale, shall be paid at the same time and shall be subject to the same payment terms as apply to the Proposed Sale,

(such offer being a Tag Offer).

6.4.3 For the purposes of Art. 6.4.2:

6.4.3.1 consideration shall (unless and to the extent otherwise directed by an Investor Direction):

(i) exclude any consideration in the form of any share, debt instrument or other security in the capital of the Proposed Buyer or any member of the same group of companies as the Proposed Buyer (the Buyer Group) provided that, if such form of consideration is to be excluded, an alternative consideration for each Share is offered which is of equivalent value to such excluded consideration; and

(ii) for the avoidance of doubt, exclude any right or opportunity offered to a shareholder to subscribe for or acquire any share, debt instrument or other security in the capital of any member of the Buyer Group which is in addition to the consideration offered for each Share pursuant to the Proposed Sale.

6.4.4 A Tag Offer shall be made in writing and shall remain open for acceptance for not less than 21 days.

6.4.5 Each shareholder who accepts a Tag Offer (a Tagging Shareholder) shall pay its/his pro-rata share (calculated by reference to the number of Shares held by the Tagging Shareholders), as a deduction from the gross pre-tax proceeds to be received pursuant to Art. 6.4.2, without prejudice to any other deductions lawfully required to be made, of the costs incurred by the Proposed Sellers in connection with the Proposed Sale and the transfer of Shares pursuant thereto to the extent that it can reasonably be demonstrated that such costs were incurred on behalf of the Tagging Shareholders.

6.4.6 The provisions of this Art. 6.4 shall not apply to any Proposed Sale which is a Permitted Transfer under Art. 6.2 or pursuant to a Qualifying Offer under Art. 6.3.

6.5 Rights on sale

In the event of a Sale, notwithstanding anything to the contrary in the terms and conditions governing such Sale and subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, upon an Investor Direction, the selling shareholders immediately prior to such Sale shall procure that the consideration (whenever received) shall be placed in a designated trustee account and shall be distributed amongst such selling shareholders in such amounts and in such order of priority as provided for in Art. 16.

Art. 7. Shares ownership.

7.1 The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

7.2 When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

7.3 A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code and the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time.

7.4 A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

7.5 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the Company may redeem its own shares, provided the terms and conditions of the redemption are determined by Investor Consent, and:

- (i) the Company has sufficient distributable reserves for that purpose; or
- (ii) the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 8. Appointment and removal of managers.

8.1 The Company shall be managed by a board of managers which shall be composed of three (3) class A managers and three (3) class B managers (the Board). The managers are appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

8.2 The Majority Investors shall be entitled to propose for appointment a list of candidates to be appointed as two (2) of the three (3) class A managers.

8.3 For so long as he holds shares in the Company, David Scacchetti shall be entitled to propose for appointment a list of candidates (including himself and Amanda Jennings) to be appointed as one (1) of the three (3) class A managers provided that the appointment of anyone other than David Scacchetti or Amanda Jennings shall be approved by Investor Consent which cannot be unreasonably withheld or delayed.

8.4 The class A managers of the Company shall be appointed by the general meeting of shareholders from a list of candidates proposed as set forth above.

8.5 The appointment of any manager other than as envisaged hereabove shall require the consent of shareholders owning more than one-half of the share capital with prior Investor Consent.

8.6 The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

Art. 9. Board of managers.

9.1 Powers of the board of managers

9.1.1 All powers not expressly reserved to the shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

9.1.2 The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

9.2 Procedure

9.2.1 The Board shall meet at the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

9.2.2 Written notice of any Board meeting shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

9.2.3 No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

9.2.4 A manager may grant to another manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

9.2.5 The Board may only validly deliberate and act if four of its members are present or represented, including at least two (2) class A managers and two (2) class B managers. Board resolutions shall be validly adopted by a majority of the votes of the managers present or represented, including at least one (1) class A manager and one (1) class B manager votes in favour of the resolution. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.

9.2.6 Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

9.2.7 Circular resolutions signed by all the managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

9.2.8 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the Majority Investors shall be entitled to send a representative to attend and speak at, but not to vote at, any meetings of the Board.

9.3 Representation

9.3.1 The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any class A manager and any class B manager.

9.3.2 The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 10. Liability of the managers. The managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

IV. Shareholders

Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders' written resolutions.

11.1 Powers and voting rights

11.1.1 Unless resolutions are taken in accordance with article 11.1.2, resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a General Meeting).

11.1.2 If the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the shareholders may be adopted in writing (Written Shareholders' Resolutions).

11.1.3 Each share entitles the holder to one (1) vote.

11.2 Notices, quorum, majority and voting procedures

11.2.1 The shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

11.2.2 Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

11.2.3 When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the shareholders. The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each manager shall be entitled to count the votes.

11.2.4 General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

11.2.5 If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

11.2.6 A shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

11.2.7 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

11.2.8 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital and subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time.

11.2.9 Notwithstanding the above and to the extent provided in these Articles, the rights attaching to the Class A Shares may be varied or abrogated with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital including the consent of holders of at least seventy-five per cent (75%) of the Class A Shares.

11.2.10 Notwithstanding the above and to the extent provided in these Articles, the rights attaching to the Class B Shares may be varied or abrogated with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital including the consent of holders of at least seventy-five per cent (75%) of the Class B Shares.

11.2.11 Unless otherwise expressly provided by the terms of their issue, the rights attaching to any class of shares shall not be deemed to be varied or abrogated by:

(i) the creation, allotment or issue of further shares, or securities convertible into shares, ranking subsequent to, *pari passu* with, or in priority to them, or the issue of any debt securities by any Group Company, or the purchase or redemption by the Company of its own shares, all in accordance with these Articles or the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time;

(ii) any alteration to these Articles or any agreement entered into by the shareholders from time to time made conditional upon, or otherwise in connection with, a Sale, a Listing, a Solvent Reorganisation, provided that the holders of the Class A Shares and the Class B Shares are treated the same way.

11.2.12 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the rights attaching to the Class B Shares may be varied by Investor Direction provided that such variation does not adversely affect the economic rights attaching to such Class B Shares.

11.2.13 Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

11.2.14 Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 12. Sole shareholder. When the number of shareholders is reduced to one (1):

- (i) the sole shareholder shall exercise all powers granted by the Law to the General Meeting;
- (ii) any reference in the Articles to the shareholders, the General Meeting, or the Written Shareholders' Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the sole shareholder's resolutions, as appropriate; and
- (iii) the resolutions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.

13.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2 Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its managers and shareholders to the Company.

13.3 Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4 The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

- (i) if the number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or
- (ii) if the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

Art. 14. Auditors.

14.1 When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

14.2 If the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to reappointment at the annual General Meeting. They may or may not be shareholders.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1 Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2 The shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits in accordance with the provisions of Art. 16.

15.3 Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions:

- (i) the Board must draw up interim accounts;
- (ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;
- (iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends in accordance with the provisions of Art. 16; and
- (iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

Art. 16. Shares Rights.

16.1 Subject to (i) the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, (ii) the DS Receivable having been repaid in full, (iii) the remaining provisions of this Art. 16, (iv) the board of managers of the Company recommending payment of the same, and (v) Investor Consent, any profits available for distribution which the Company may determine to distribute in respect of any financial year shall be distributed amongst shareholders (pari passu as if the same constituted one class of share) according to the number of such shares held by the relevant shareholder at the relevant time.

16.2 On a return of capital on liquidation or capital reduction or other return or distribution of capital or assets (a Capital Return), any capital or assets of the Company remaining after the payment of its liabilities for distribution among the members (the Capital Return Amount) shall be applied as follows:

(a) if the Capital Return Amount (net of any reasonably incurred aggregate costs of the Capital Return attributable to the shareholders) or if on an Exit the Total Consideration Proceeds (the Total Return Amount) payable to the shareholders, is less than or equal to the Threshold, the shareholders shall be entitled to the following amounts:

Class of Share	Percentage of Total Return Amount (%)
A	80
B	20

(b) if the Total Return Amount payable to the shareholders, is greater than the Threshold, the shareholders shall, in respect of the amount by which the Total Return Amount exceeds the Threshold up to the amount of the Second Threshold (the amount of such excess being the Catch Up Portion) be entitled to the following amounts:

Class of Share	Percentage of Catch Up Portion (%)
A	50
B	50

(c) if the Total Return Amount payable to the shareholders is equal to or greater than the Second Threshold, the shareholders shall, in respect of that amount by which the Total Return Amount exceeds the Second Threshold (the Upside) be entitled to the following amounts:

Class of Share	Percentage of Upside (%)
A	75
B	25

(d) Neither the purchase price paid by the Company on a purchase by it of its own shares nor the monies paid by it to redeem any of its shares or paid by way of a dividend shall be regarded as a return of capital for the purposes of this Art. 16.2 (but to avoid doubt any such amounts paid to shareholders shall be taken into account in calculating the Total Return Amount when a Capital Return or Exit subsequently occurs).

(e) Upon a Sale which is a sale of shares then, notwithstanding any term to the contrary of such Sale (unless all of the shareholders immediately prior to the Sale have agreed in writing to the contrary expressly for the purposes of this provision) the shareholders who sell shares (irrespective of class) in such Sale shall only be entitled to participate in the proceeds of the Sale as if the same amount had been distributed to those shareholders in the manner and order of priority set out under the provisions of this Art. 16.2 and the Board shall refuse to register any transfer of any such shares (irrespective of class) unless the sale proceeds are so distributed.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 Subject to the terms of any agreement entered into by the shareholders from time to time, the Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

17.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

18.1 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

18.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

18.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

18.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

VIII. Definitions

Accepting Shareholders has the meaning given to such term in Art. 6.3.3;

Acting in Concert has the meaning given to such term in the City Code on Takeovers and Mergers;

Articles has the meaning given to such term in Art. 1;

Asset Sale means a sale by the Company or any other member of the Group of all or substantially all of the Group's business, assets and undertakings to a single buyer or to one or more buyers as part of a single transaction (other than as part of a Solvent Reorganisation or from one member of the Group to another);

Board has the meaning given to such term in Art. 8.1;

Business Day means a day (excluding Saturdays) on which banks generally are open in London and Luxembourg for the transaction of normal banking business;

Buyer Group has the meaning given to such term in Art. (i);

Capital Return has the meaning given to such term in Art. 16.2;

Capital Return Amount has the meaning given to such term in Art. 16.2;

Catch Up Portion has the meaning given to such term in Art. 16.2;

Class A Shares has the meaning given to such term in Art. 5.1;

Class B Shares has the meaning given to such term in Art. 5.1;

Co-Investment Scheme means any co-investment scheme, being a scheme under which certain officers, employees, members or partners of an Investor or its investment adviser, general partner, manager, operator, nominee or any member of its Investor Group are entitled or required (as individuals or through a Fund or any other vehicle) to acquire Shares and/or any other security issued by any member of the Group;

Company has the meaning given to such term in Art. 1;

Drag Completion Date has the meaning given to such term in Art. 6.3.4;

Drag Notice has the meaning given to such term in Art. 6.3.4;

DS Receivable means the amount outstanding under any loans agreements entered from time to time between Mamas & Papas (Holdings) Limited and David Scacchetti;

Employee Trust means any trust established to enable or facilitate the holding of Shares by, or for the benefit of, all or most of the bona fide employees of any Group Company;

Exit means a Sale, Asset Sale, Listing or Winding Up;

Family Trust means, in relation to a Relevant Employee, a trust or settlement set up wholly for the benefit of that person and/or his Privileged Relations;

FSMA means the Financial Services and Markets Act 2000;

Fund means any bank, company, unit trust, investment trust, investment company, limited, general or other partnership, industrial provident or friendly society, any collective investment scheme (as defined by the FSMA), any investment professional (as defined in article 19(5) of the Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion Order) 2005 (the FPO)), any high net worth company, unincorporated association or partnership (as defined in article 49(2) of the FPO), or any high value trust (as defined in Article 49(6) of the FPO), any pension fund or insurance company or any person who is an authorised person under the FSMA;

Further Shares has the meaning given to such term in Art. 6.3.5;

Further Drag Notice has the meaning given to such term in Art. 6.3.5;

General Meeting has the meaning given to such term in Art. 11.1.1;

Group means the Company and any company which is a subsidiary undertaking of the Company from time to time and references to Group Company shall be construed accordingly;

Investor means:

(a) Stork Delta Limited for so long as it (or any person who holds the legal title to shares as nominee, custodian or trustee on their behalf) holds any Share or is otherwise owed any sum by any Group Company;

(b) any Investor Associate for so long as it holds any Share or is otherwise owed any sum by any Group Company; and

(c) any other person who undertakes to perform the obligations of an Investor under a deed of adherence to any agreement entered into between the shareholders from time to time for so long as it holds any Share.

and Investors shall be construed accordingly and references to Investor shall be to Investors where there is more than one Investor;

Investor Associate means, in relation to an Investor:

(a) each member of that Investor's Investor Group (other than the Investor itself);

(b) any general partner, limited partner or other partner in, or trustee, nominee, custodian, operator or manager of, or investment adviser to, that Investor or any member of its Investor Group;

(c) any group undertaking of any general partner, trustee, nominee, custodian, operator or manager of, or investment adviser to, that Investor or any member of its Investor Group (excluding any portfolio company thereof);

(d) any Fund which has the same general partner, trustee, nominee, operator, manager or investment adviser as that Investor or any member of its Investor Group;

(e) any Fund which is advised, or the assets of which (or some material part thereof) are managed (whether solely or jointly with others), by that Investor or any member of its Investor Group;

(f) any Fund in respect of which that Investor or its general partner, investment adviser, manager, operator or nominee or any member of its Investor Group is a general partner, manager or investment adviser; or

(g) any Co-Investment Scheme of that Investor;

Investor Consent or Investor Directions means the giving of a written consent or direction by the Majority Investors;

Investor Group means, in relation to an Investor, that Investor and its subsidiary undertakings or, as the case may be, that Investor, any parent undertaking, whether direct or indirect, of that Investor and any other subsidiary undertaking of any such parent undertaking from time to time;

IRR means the discount rate which when applied to a series of cash-flows (both positive and negative) results in a net present value of zero;

Law has the meaning given to such term in Art. 1;

Legal Reserve has the meaning given to such term in Art. 15.1;

Listing means either (i) the unconditional granting of permission for any of the Shares to be dealt in on any recognised investment exchange (as defined in Section 285 of the Financial Services Market Act 2000) or on the AIM market of the London Stock Exchange, or (ii) the unconditional granting of permission for any of the equity shares of a holding company of the Company formed for the purpose of a listing to be dealt in on any such investment exchanges (all such shares being Listing Shares);

Majority Investors means those Investors who hold more than fifty per cent (50%) of the Class A Shares;

Managers' Circular Resolutions has the meaning given to such term in Art. 9.2.7;

New Holding Company means any new holding company of the Company formed for the purpose of facilitating a Refinancing, Solvent Reorganisation or a Listing under which: (a) all holders of securities in the Company receive the same consideration in respect of such securities, (b) the relative pro rata economic interest of each holder of securities is preserved, (c) the contractual rights of each holder of securities under any agreement entered into between the shareholders from time to time and/or the Articles is preserved, and (d) which is a tax resident in Luxembourg;

Offeror means any person (including, for the avoidance of doubt, any offer by a New Holding company in connection with a Refinancing or a Solvent Reorganisation);

Other Shareholders has the meaning given to such term in Art. 6.3.4;

Permitted Transferee means, in respect of any shareholder, a person to whom such shareholder is permitted to transfer Shares under Art. 6;

Privileged Relation means in relation to a Relevant Employee, his spouse and/or any one or more of his children (including step children);

Proposed Buyer has the meaning given to such term in Art. 6.4.1;

Proposed Sale has the meaning given to such term in Art. 6.4.1;

Proposed Sellers has the meaning given to such term in Art. 6.4.1;

Qualifying Offer means a bona fide offer in writing on arm's length terms which is made by or on behalf of any Offeror.

Refinancing means a refinancing of recapitalisation of the Company and/or any Group Company (including the repayment of redemption of any or all of the Shares or any other debt incurred or debt securities issued by the Company);

Relevant Employee means (a) an employee of the Company or any other Group Company, or (b) a manager or director of the Company or any other Group Company (other than in either case, an Investor Director as may be defined in an agreement entered between the shareholders from time to time);

Sale means the sale of more than fifty per cent (50%) of the Class A Shares to a single buyer or to one or more buyers as part of a single transaction (other than as part of a Solvent Reorganisation or a sale to one or more Permitted Transferees);

Second Threshold means the Threshold amounts multiplied by one point two (1.2);

Shares has the meaning given to such term in Art. 5.1;

Solvent Reorganisation means a solvent reorganisation of the Group by any means, including the acquisition of the Company by a New Holding Company or any other reorganisation of the Group involving the Company's share or debt capital (including the conversion, consolidation, subdivision, reclassification or redesignation (as appropriate) of Shares into a single class of ordinary shares) in preparation for an Exit (provided such Solvent Reorganisation does not result in shares being transferred to any person who was not a holder of Shares prior to such Solvent Reorganisation, other than a New Holding Company);

Tagging Shareholder has the meaning given to such term in Art. 6.4.5;

Tag Offer has the meaning given to such term in Art. 6.4.2.2;

Total Consideration Proceeds means:

(a) in the event of a Listing, the aggregate value of all of the Listing Shares (whether sold or placed on such Listing or not, but excluding any new Listing Shares issued as part of the arrangements relating to the Listing (other than any new

Listing Shares to be paid up by way of capitalisation of reserves)) determined by reference to the price (expressed in pounds sterling to the nearest three decimal places) at which any Listing Shares are to be offered for sale, placed or otherwise marketed upon such Listing as determined by the financial advisers to the Company or, if none, the broker appointed by the Company to advise in connection with the Listing, net of any reasonably incurred aggregate costs of the Listing attributable to the holders of Listing Shares (save to the extent that any such costs have been borne by any member of the Group and have therefore been taken into account in the price per Listing Share on Listing as aforesaid);

(b) in the event of a Sale, the aggregate consideration payable to the holders of Shares in respect of their holding of Shares including the cash equivalent value of any non-cash consideration net of any reasonably incurred aggregate costs of the Sale attributable to the holders of Shares; and

(c) in the event of a Winding Up, the amount to be distributed (including the cash equivalent value of any non-cash consideration) on the Winding Up to the holders of Shares in respect of their holding of Shares (net of any reasonably incurred aggregate costs of the Winding Up attributable to the holders of Shares);

Total Return Amount has the meaning given to such term in Art. 16.2;

Threshold means an amount where the Total Consideration Proceeds payable to the shareholders (a) exceeds ninety-four million British Pounds (GBP 94,000,000), and (b) represents an IRR of at least twenty per cent (25%) in respect of the sum of thirty-one million three hundred thirty-three thousand three hundred thirty-three (GBP 31,333,333);

Upside has the meaning given to such term in Art. 16.2;

Winding Up means a distribution pursuant to a winding up, dissolution or liquidation of the Company or a New Holding Company (including following an Asset Sale); and

Written Shareholders' Resolutions has the meaning given to such term in Art. 11.1.2.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to appoint, with immediate effect and for an unlimited period of time, David Scacchetti, born on December 2, 1951 in Bradford (England), domiciled at Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL, as class A manager of the Company.

In the light of the foregoing, the Shareholders note that, as of the date hereof, the board of managers of the Company is composed as follows:

- Marco Capello, class A manager;
- Emilio Di Spezio Sardo, class A manager;
- David Scacchetti, class A manager;
- James Bermingham, class B manager;
- Anke Jager, class B manager; and
- Dalia Ziukaite, class B manager.

Sixth resolution

The Shareholders resolve to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, with full power of substitution, to proceed on behalf of the Company to the above changes in shareholders' register of the Company and to proceed with any related formalities necessary or useful in view of the above resolutions (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the date stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing parties, who signed it together with the undersigned notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatrième jour du mois de juillet, par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Stork Delta Limited, une société à responsabilité limitée (limited company) constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galle, ayant son siège social au 16, Berkeley Street, Londres, W1J 8DZ, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre et du Pays de Galle sous le numéro 9101405 (l'Associé Unique), agissant en sa qualité d'associé unique de Stork Alpha S. à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, im-

matriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 188.441 et disposant d'un capital social s'élevant à soixante-dix-mille livres sterling (GBP 70.000) (la Société).

La Société a été constituée le 2 juillet 2014 suivant un acte de Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg dont la publication est en cours au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg du 23 juillet 2014 et dont la publication au Mémorial C, recueil des Sociétés et Associations est en cours.

L'Associé Unique est dûment représenté par Mme. Sophie Henryon, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'Associé Unique détient toutes les parts sociales du capital social de la Société;

II. L'ordre du jour est libellé comme suit:

1. Création de deux classes de parts sociales dans le capital social de la Société;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de soixante-deux mille cinq cents livres sterling (GBP 62.500) afin de le porter de son montant actuel de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70.000) représenté par sept millions (7.000.000) parts sociales de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, et zéro (0) part sociale de classe B sous forme nominative, à un montant de cent trente-deux mille cinq cents livres sterling (GBP 132.500) par l'émission de six millions deux cent cinquante mille (6.250.000) parts sociales de classe B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune;

3. Souscription et libération des parts sociales nouvellement émises par un apport en nature de David Scacchetti et Luisa Scacchetti;

4. Refonte totale des statuts de la Société, sans modification de l'article relatif à l'objet social;

5. Nomination de David Scacchetti en qualité de gérant de classe A de la Société;

6. Délégation de pouvoirs; et

7. Divers.

III. Les décisions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé Unique décide de créer deux (2) classes de parts sociales dans le capital social de la Société, à savoir des parts sociales de classe A et des parts sociales de classe B, et de renommer les sept millions (7.000.000) parts sociales existantes d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en sept millions (7.000.000) parts sociales de classe A d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

En conséquence de ce qui précède, l'Associé Unique note que le capital social de la Société s'élevant à soixante-dix mille livres sterling (GBP 70.000) est désormais représenté par sept millions (7.000.000) parts sociales de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, et de zéro (0) part sociale de classe B sous forme nominative.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de soixante-deux mille cinq cents livres sterling (GBP 62.500) afin de le porter de son montant actuel de soixante-dix mille livres sterling (GBP 70.000) représenté par sept millions (7.000.000) parts sociales de classe A sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, et zéro (0) part sociale de classe B sous forme nominative, à un montant de cent trente-deux mille cinq cents livres sterling (GBP 132.500) par l'émission de six millions deux cent cinquante mille (6.250.000) parts sociales de classe B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer les souscription suivantes et la libération intégrale de l'augmentation du capital social de la manière suivante:

Intervention - Souscription - Libération

Sur ces faits:

1. David Scacchetti, né le 2 décembre 1951, à Bradford (Angleterre), résidant à Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL (Apporteur 1), dûment représenté par Mme. Sophie Henryon, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept (3.166.667) nouvelles parts sociales de classe B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune pour un prix de souscription de trois millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept livres sterling (GBP 3.166.667); et

2. Louisa Scacchetti, née le 1^{er} février 1951, à Civitanova Marche (Italie), résidant à Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL (Apporteur 2 et avec l'Apporteur 1, collectivement désignés les Apporteurs), dûment représentée par Mme. Sophie Henryon, préqualifiée, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire à trois millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois (3.083.333) nouvelles parts sociales de classe B sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune pour un prix de souscription de trois millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois livres sterling (GBP 3.083.333).

Les procurations reprises aux points 1. et 2. ci-dessus resteront, après avoir été signée ne varietur par les mandataires agissant pour le compte des parties comparantes et par le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Apporteur 1 accepte de libérer les trois millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept (3.166.667) nouvelles parts sociales de classe B en intégralité par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de trois millions cent soixante-six mille six cent soixante-sept livres sterling (GBP 3.166.667) (la Créance 1) qu'il détient envers Stork Beta Limited, une société constituée selon les lois d'Angleterre et du Pays de Galles immatriculée sous le numéro 09113594 (Stork Beta), cet apport étant à allouer de la manière suivante:

- un montant de trente-et-un mille six cent soixante-six livres sterling et soixante-sept pence (GBP 31.666,67) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de trois millions cent trente-cinq mille livres sterling et trente-trois pence (GBP 3.135.000,33) au compte de prime d'émission de la Société.

L'Apporteur 2 accepte de libérer les trois millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois (3.083.333) nouvelles parts sociales de classe B en intégralité par un apport en nature consistant en une créance d'un montant de trois millions quatre-vingt-trois mille trois cent trente-trois livres sterling (GBP 3.083.333) (la Créance 2 et avec la Créance 1, les Créances) qu'elle détient envers Stork Beta Limited, cet apport étant à allouer de la manière suivante:

- un montant de trente mille huit cent trente-trois livres sterling et trente-trois pence (GBP 30.833,33) au compte de capital social de la Société; et
- un montant de trois millions cinquante-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf livres sterling et soixante-sept pence (GBP 3.052.499,67) au compte de prime d'émission de la Société.

L'estimation des Créances est démontrée par un certificat émis par les Apporteurs (le Certificat), attestant que:

1. l'Apporteur 1 est le propriétaire légal et l'ultime bénéficiaire de la Créance 1;
2. l'Apporteur 2 est le propriétaire légal et l'ultime bénéficiaire de la Créance 2;
3. les Créances sont certaines, liquides et exigibles en date due sans déduction;
4. l'Apporteur 1 est le seul ayant droit de la Créance 1 et possède le droit de disposer de la Créance 1;
5. l'Apporteur 2 est le seul ayant droit de la Créance 2 et possède le droit de disposer de la Créance 2;
6. les Créances ne sont grevées d'aucun gage ou usufruit, il n'existe aucun droit d'acquérir un gage ou usufruit sur les Créances et les Créances ne sont soumises à aucun privilège;
7. il n'existe aucun droit en vertu duquel une personne serait autorisée à demander à ce que les Créances lui soit cédée;
8. selon la loi applicable les Créances sont librement cessibles;
9. toutes les formalités requises au Luxembourg à la suite de l'apport en nature des Créances à la Société seront effectuées dès réception d'une copie certifiée de l'acte notarié documentant ledit apport en nature;
10. toutes les approbations sociales, réglementaires ou autres dans le cadre de l'exécution, de la délivrance et de la performance des Créances, le cas échéant, ont été obtenues;
11. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur marchande des Créances est au moins égale à six millions deux cent cinquante mille livres sterling (GBP 6.250.000);
12. toutes les formalités pour céder la propriété légale des Créances apportées à la Société ont été ou seront effectuées par les Apporteurs et dès l'apport des Créances par les Apporteurs à la Société, la Société deviendra plein propriétaire des Créances.»

Ledit Certificat, après avoir été signé ne varietur par le mandataire agissant pour le compte desdites parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

L'Associé Unique, David Scacchetti et Luisa Scacchetti sont collectivement désignés les Associés et décident de prendre ensemble les résolutions suivantes:

Quatrième résolution

Les Associés décident de modifier et de refondre les Statuts dans leur intégralité (sans modifier l'article relatif à l'objet social), de sorte que les Statuts auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Le nom de la société est «Stork Alpha S.à r.l.» (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées, ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3 La Société peut employer toutes les techniques, moyens légaux et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à cent trente-deux mille cinq cents livres sterling (GBP 132.500), représenté par treize millions deux cent cinquante mille (13.250.000) parts sociales (les Parts Sociales), divisées en sept millions (7.000.000) parts sociales de classe A (les Parts Sociales de Classe A) et six millions deux cent cinquante mille (6.250.000) parts sociales de classe B (les Parts Sociales de Classe B) sous forme nominative d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

5.2 Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts et sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps.

Art. 6. Cessions de Parts Sociales.

6.1 Cessions de Parts Sociales prohibées

Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, un associé ne peut, sans l'Accord Investisseur, réaliser de cession de Parts Sociales, sauf conformément aux Articles 6.2, 6.3 et 6.4.

6.2 Cessions de Parts Sociales autorisées

6.2.1 Nonobstant les stipulations de l'Article 6.1. et sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps:

6.2.1.1 tout Employé Concerné peut céder des Parts Sociales à chacune de ses Relations Privilégiées âgées de plus de 18 ans ou aux administrateurs (trustees) de sa Fiducie Familiale (Family Trust), sous réserve que:

(a) à la suite de ladite cession (et prenant en compte toutes les autres cessions réalisées par ce dernier) l'Employé Concerné continue de détenir au moins cinquante pour cent (50%), en nombre, de toutes les Parts Sociales qui ont jamais été émises à son profit;

(b) la Relations Privilégiée ou l'administrateur (trustee) concerné (selon le cas):

(i) s'engage (dans une forme acceptable par les Investisseurs) à exercer tous les droits de vote attachés auxdites Parts Sociales et à signer tous les formulaires de procuration, consentement à des préavis courts, et autres documents liés audit exercice conformément aux orientations de l'Employé Concerné;

(ii) donne à l'Employé Concerné le pouvoir entier, irrévocable et inconditionnel de céder lesdites Parts Sociales au nom pour le compte des administrateurs (trustees) ou Relations Privilégiée (selon le cas) lors d'une Sortie ou accepte une Admission en Bourse ou la Liquidation au nom pour le compte de ladite (desdites) personne(s).

(iii) fournisse la preuve de l'identité telle que la Société et/ou les Investisseurs peuvent raisonnablement l'exiger à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent; et

(iv) conclue des accords de garantie (y compris la signature d'un nantissement de part sociale et/ou d'actes de cession signés et non datés), tels que la Majorité des Investisseurs peuvent raisonnablement l'exiger.

6.2.1.2 tout associé qui est un administrateur (trustee) d'une Fiducie Familiale (Family Trust), peut à tout moment céder toute Part Sociale qu'il détient en cette qualité:

(i) aux nouveaux administrateurs (trustees) ou aux administrateurs (trustees) restants de la Fiducie Familiale (Family Trust) lors d'un changement d'administrateurs (trustees); et

(ii) à l'Employé Concerné ou à chacune de ses Relations Privilégiées ou à toutes les personnes qui seront amenées à le devenir conformément aux conditions de la Fiducie Familiale (Family Trust).

sous réserve de l'application des stipulations de l'Article 6.2.1.1 (a) et 6.2.1.1 (b) qui s'appliqueront toujours audit cessions;

6.2.1.3 tout associé qui est un administrateur (trustee) d'une Fiducie d'Employés (Employee Trust) peut à tout moment céder toute Part Sociale qu'il détient en cette qualité:

(i) aux nouveaux administrateurs (trustees) ou aux administrateurs (trustees) restants de la Fiducie d'Employés (Employee Trust) lors d'un changement d'administrateurs (trustees); et

(ii) tout bénéficiaire de la Fiducie d'Employés (Employee Trust), avec l'Accord Investisseur;

6.2.1.4 tout associé qui est un Investisseur ou toute personne qui détient des Parts Sociales en tant qu'intermédiaire, dépositaire ou administrateur (trustee) ou autrement au nom et pour le compte d'un Investisseur peut à tout moment céder toute Part Sociale qu'il détient:

(i) à un autre Investisseur;

(ii) à tout Investisseur Associé dudit Investisseur, sous réserve que, si ledit Investisseur Associé cesse d'être un Investisseur Associé, l'Investisseur exige la cession en retour desdites parts sociales à l'Investisseur;

(iii) au bénéficiaire économique des Parts Sociales;

(iv) tout administrateur ou employé de tout membre du Groupe et /ou de la Fiducie d'Employés (Employee Trust);

(v) lors d'une distribution en nature ou autrement au sens de la convention de société en commandite, de l'acte de fiducie ou autres(s) document(s) constitutionnel(s) concernés d'un Fonds, aux associés d'une société en commandite ou aux participants dans une fiducie d'investissement à participation unitaire, ou aux associés, participant à, ou détenteurs de tout autre titre de participation au sein de tout Fonds; ou

(vi) à tout Plan de Co-Investissement;

6.2.1.5 tout associé qui détient des Parts Sociales relatives à un Plan de Co-Investissement peut à tout moment céder toute Part Sociale qu'il détient:

(i) à une autre personne qui détient ou va détenir des Parts Sociales relatives audit Plan de Co-Investissement; ou

(ii) à toute personnes qui est amenée à la devenir dans les conditions prévues par ledit Plan de Co-Investissement;

6.2.1.6 tout associé qui détient des Parts Sociales du fait d'une cession réalisée après le 8 juillet 2014, par une personne par le biais de laquelle ledit associé a acquis la qualité de Cessionnaire Autorisé, peut à tout moment céder toute Part Sociale à toute personne qui a cédé lesdites Parts Sociales au départ (ou à tout autre Cessionnaire Autorisé dudit cédant de départ); et

6.2.1.7 tout associé peut céder toute Part Sociale à toute personne avec l'Accord Investisseur préalable écrit et l'accord préalable écrit des associés représentant soixante-quinze pour cent (75%) des Parts Sociales de Classe B.

6.2.2 Lorsque tout associé détenant des Parts Sociales du fait d'une cession réalisée après le 8 juillet 2014, par une personne par le biais de laquelle ledit associé a acquis la qualité de Cessionnaire Autorisé, cesse d'être ledit Cessionnaire

Autorisé, l'associé doit sans délais céder toutes lesdites Parts Sociales à la personne qui lui a cédé lesdites Parts Sociales au départ ou à tout autre Cessionnaire Autorisé dudit cédant de départ).

6.3 Obligation de sortie conjointe

6.3.1 Sous réserve de l'Article 6.3.2 et des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, la contrepartie payable pour chaque Parts Sociale d'une classe identique suivant l'Offre Admissible est d'un montant identique, de forme identique et payée au même moment et est autrement soumise à des conditions de paiement identiques.

6.3.2 Pour déterminer si la contrepartie payable suivant l'Offre Admissible satisfait les exigences de l'Article 6.3.1, la contrepartie doit (sauf et dans la mesure où l'Indication Investisseur indique autrement):

(i) exclure toute contrepartie sous la forme de toute part sociale, instrument de dette ou autre titre dans le capital de l'Offrant ou tout membre du groupe de sociétés de l'Offrant sous réserve que, si ladite forme de contrepartie est exclue, l'Offre Admissible contienne une contrepartie alternative pour chaque Part Sociale concernée qui est d'une valeur équivalente à ladite contrepartie; et

(ii) pour éviter toute ambiguïté, exclure tout droit ou opportunité offerte à un associé de souscrire à ou acquérir toute part sociale, instrument de dette ou autre titre dans le capital de tout membre du groupe de sociétés de l'Offrant qui s'ajoute à la contrepartie offerte pour chaque Part Sociale dans les conditions de l'Offre Admissible.

6.3.3 Si les détenteurs de cinquante pour cent (50%) au minimum des Parts Sociales de Classe A (les Associés Acceptant) ont indiqué par écrit leur souhait d'accepter l'Offre Admissible, alors les stipulations de l'Article 6.3 s'appliquent.

6.3.4 Les Associés Acceptant peuvent donner un avis écrit (un Avis de Sortie Conjointe) aux autres Associés (les Autres Associés) leur indiquant leur souhait d'accepter l'Offre Admissible et chacun des Autres Associés est alors tenu d'accepter l'Offre Admissible et de céder la propriété pleine et entière des Parts Sociales à l'Offrant (ou à son intermédiaire) avec toute les garanties relatives au titre à la date spécifiée par les Associés Acceptant (la Date d'Accomplissement de la Sortie Conjointe) en livrant à la Société au plus tard à la Date d'Accomplissement de la Sortie Conjointe:

(i) un contrat de cession ou un formulaire d'acceptation dûment signé (dans une forme acceptable par les Associés Acceptant) selon lequel les Autres Associés fournissent des déclarations et garanties en ce qui concerne le titre et la propriété des Parts Sociales qu'ils détiennent; et

(ii) un formulaire de cession dûment signé relatif aux Parts Sociales, en faveur de l'Offrant (ou de son représentant), et, si requis par Indication Investisseur, devra signer, exécuter et délivrer tout autre document requis de manière raisonnable afin d'effectuer le transfert de tout part sociale, instrument de dette ou autres titres de l'Offrant (ou son mandataire).

6.3.5 Si des parts sociales sont émises par la Société à tout moment suivant la date de l'Avis de Sortie Conjointe (les Parts Sociales Supplémentaires) (que ce soit dans le cadre de l'exercice d'options ou de warrants ou autrement), les Associés Acceptant sont autorisés à émettre un Avis de Sortie Conjointe supplémentaire (un Avis de Sortie Conjointe Supplémentaire) en vertu duquel les détenteurs desdites Parts Sociales Supplémentaires sont alors tenu de céder leurs dites Parts Sociales Supplémentaires à l'Offrant (ou à son intermédiaire) avec toute les garanties relatives au titre à la date spécifiée dans l'Avis de Sortie Conjointe Supplémentaire et pour une contrepartie payable identique à celle de l'Offre Admissible.

6.4 Droit de sortie conjointe

6.4.1 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, si à tout moment un ou plusieurs associés (les Vendeurs Proposés) proposent de céder à toute personne, à l'occasion d'une opération unique ou d'une série d'opérations liées (autre que dans le cadre d'une Réorganisation de Solvabilité), le nombre de Parts Sociales de Classe A qui, si elles sont inscrites, constitueraient une vente (une Vente Proposée) et selon la Vente Proposée aucun Avis de Sortie Conjointe n'a été émis au sens de l'Article 6.3, les Vendeurs Proposés donnent un avis écrit de toute Vente Proposée aux autres détenteurs de Parts Sociales au moins dis (10) Jours Ouvrés précédant la date d'accomplissement proposée. Un tel avis contient, dans la mesure où ils ne sont décrit dans aucun des documents joints, l'identité des acheteurs proposés (les Acheteurs Proposés), le prix de vente et les autres conditions de paiement, la date de vente proposée, et le nombre de Parts Sociales de Classe A que l'Acheteur Proposé souhaite acquérir.

6.4.2 La Vente Proposée n'est pas réalisée sauf si l'Acheteur Proposé a offert d'acheter de manière inconditionnelle (autre qu'en relation avec des autorisations anticoncurrentielles) toutes les autres Parts Sociales émises (autre que les Parts Sociales détenues par l'Acheteur Proposé ou par des personnes avec lesquelles il est en relations ou Agissant de Concert avec lui) dans les termes suivants:

6.4.2.1 la contrepartie à payer pour chaque Part Sociale est égale à la contrepartie la plus élevée offerte pour chaque Part Sociale de Classe A selon la Vente Proposée;

6.4.2.2 sous réserve de l'Article 6.4.3, la contrepartie est de forme identique à celle offerte pour les Parts Sociales de Classe A selon la Vente Proposée, est payable au même moment et est soumise à des conditions de paiement identiques que celles applicables à la Vente Proposée,

(ladite offre étant une Offre de Sortie Conjointe).

6.4.3 Au sens de l'Article 6.4.2:

6.4.3.1 la contrepartie doit (sauf et dans la mesure où l'Indication Investisseur indique autrement):

(i) exclure toute contrepartie sous la forme de toute part sociale, instrument de dette ou autre titre dans le capital de l'Acheteur Proposé ou tout membre du groupe de sociétés de l'Acheteur Proposé (le Groupe de l'Acheteur) sous réserve que, si ladite forme de contrepartie est exclue, l'Offre Admissible contienne une contrepartie alternative pour chaque Part Sociale concernée qui est d'une valeur équivalente à ladite contrepartie exclue; et

(ii) pour éviter toute ambiguïté, exclure tout droit ou opportunité offerte à un associé de souscrire à ou acquérir toute part sociale, instrument de dette ou autre titre dans le capital de tout membre du Groupe de l'Acheteur qui s'ajoute à la contrepartie offerte pour chaque Part Sociale dans les conditions de la Vente Proposée.

6.4.4 Une Offre de Sortie Conjointe est soumise par écrit et reste valable pour acceptation pendant une durée de vingt-et-un jours au minimum.

6.4.5 Chaque associé qui accepte une Offre de Sortie Conjointe (un Associé Sortant) paye sa quote-part proportionnelle (calculée en référence au nombre de Parts Sociales détenues par l'Associé Sortant), comme une déduction du produits brut avant impôt à recevoir conformément à l'Article 6.4.2, sans préjudice de toute autre décision à prendre et légalement exigée, des frais encourus par les Acheteurs Proposés en lien avec la Vente Proposée et la cession des Parts Sociales y relative dans la mesure où il peut être raisonnablement démontré que lesdits frais avaient été encourus au nom et pour le compte des Associés Sortant.

6.4.6 Les stipulations du présent Article 6.4 ne s'appliquent pas à toute Vente Proposée qui est une Cession Autorisée au sens de l'Article 6.2 ou suivant une Offre Admissible au sens de l'Article 6.3.

6.5 Droits dans le cadre d'une vente

Dans le cas d'une Vente, nonobstant toute indication contraire dans les conditions régissant ladite Vente et sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, sur l'Indication Investisseur, immédiatement avant ladite Vente, les associés cédant s'assurent que la contrepartie (quelque soit la date de réception) soit placée dans un compte séquestre désigné et soit distribuée entre les associés cédant selon un montant et un ordre de priorité tels qu'ils sont prévus à l'Article 16.

Art. 7. Droit de propriété sur les Parts Sociales.

7.1 Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

7.2 Lorsque la Société a plus d'un associé, le transfert de part sociale (inter vivos) aux tiers est sujet à l'approbation préalable des associés représentant au moins trois-quart du capital social.

7.3 Une cession de parts sociales ne sera opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil luxembourgeois et des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps.

7.4 Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

7.5 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, la Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que les conditions de rachat soient déterminées par l'Accord Investisseur, et:

- (i) qu'elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
- (ii) que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 8. Nomination et révocation des gérants.

8.1. La Société est gérée par un conseil de gérance qui est composé de trois (3) gérants de classe A et de trois (3) gérants de classe B (le Conseil). Les gérants sont nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

8.2. La Majorité des Investisseurs est autorisée à soumettre pour nomination, une liste de candidats pour la désignation des deux (2) sur les trois (3) gérants de classe A.

8.3. Aussi longtemps qu'il détient des parts sociales dans la Société, David Scacchetti est autorisée à soumettre pour nomination, une liste de candidats (y compris sa candidature et celle d'Amanda Jennings) pour la désignation d'un (1) sur les trois (3) gérants de classe A, à condition que la nomination de toute personne autre que David Scacchetti ou Amanda Jennings soit approuvée par Accord Investisseur qui ne peut être refusé ou retardé de façon déraisonnable.

8.4. Les gérants de classe A de la Société sont nommés par l'assemblée générale des associés à partir de la liste de candidats proposés comme indiqué ci-dessus.

8.5. La nomination de tout gérant suivant une procédure autre que celle envisagée ci-dessus exige l'accord des associés détenant plus de la moitié du capital sociale avec l'Accord Investisseur préalable.

8.6. Les gérants sont révocables à tout moment, avec ou sans raison, par une décision des associés.

Art. 9. Conseil de gérance.

9.1. Pouvoirs du conseil de gérance

12.1.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

12.1.2 Des pouvoirs spéciaux ou limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

9.2. Procédure

9.2.1 Le Conseil se réunit sur convocation de deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

9.2.2 Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence seront mentionnées dans la convocation à la réunion.

9.2.3 Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et si chacun d'eux déclare avoir parfaitement connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

9.2.4 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

9.2.5 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si quatre de ses membres sont présents ou représentés, y compris deux (2) gérants de classe A et deux (2) gérants de classe B. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, dans la mesure où au moins un (1) gérant de classe A et au moins un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

9.2.6 Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

9.2.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (des Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

9.2.8 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, la Majorité des Investisseurs est autorisée à envoyer des représentants pour assister et prendre la parole, mais sans droit de voter, à toute réunion du Conseil.

9.3. Représentation

9.3.1 La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de tout gérant de classe A et de tout gérant de classe B.

9.3.2 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil.

Art. 10. Responsabilité des gérants. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associés

Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions écrites des associés.

11.1. Pouvoirs et droits de vote

11.1.1 Sauf lorsque des résolutions sont adoptées conformément à l'article 11.1.2, les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (chacune une Assemblée Générale).

11.1.2 Si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être adoptées par écrit (des Résolutions Ecrites des Associés).

11.1.3 Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

11.2.1 Les associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales à l'initiative du Conseil. Le Conseil doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social.

11.2.2 Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence doivent être précisées dans la convocation à ladite assemblée.

11.2.3 Si des résolutions sont adoptées par écrit, le Conseil communique le texte des résolutions à tous les associés. Les associés votent par écrit et envoient leur vote à la Société endéans le délai fixé par le Conseil. Chaque gérant est autorisé à compter les votes.

11.2.4 Les Assemblées Générales sont tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

11.2.5 Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

11.2.6 Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne (associé ou non) afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

11.2.7 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, les décisions de l'Assemblée Générale sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

11.2.8 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social, sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps.

11.2.9 Nonobstant ce qui précède et dans la limite de ce qui est prévu dans les présents Statuts, les droits attachés aux Parts Sociales de Classe A peuvent être modifiés ou annulés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social y compris le consentement des détenteurs d'au moins soixante-quinze pour cent (75%) des Parts Sociales de Classe A.

11.2.10 Nonobstant ce qui précède et dans la limite de ce qui est prévu dans les présents Statuts, les droits attachés aux Parts Sociales de Classe B peuvent être modifiés ou annulés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social y compris le consentement des détenteurs d'au moins soixante-quinze pour cent (75%) des Parts Sociales de Classe B.

11.2.11 Sauf autrement prévu par les conditions de leur émission, les droits attachés à toute classe de parts sociales ne sont pas réputé être modifiés ou annulés par:

(i) la création, la répartition ou l'émission de parts sociales supplémentaires, ou titres convertibles en parts sociales, de rang ultérieur à, de même rang (pari passu), ou qui leur sont prioritaires, ou l'émission de tout titre de dette par toute Société du Groupe, ou l'achat ou le rachat par la Société de ses propres parts sociales, cela conformément aux présents Statuts ou des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps;

(ii) toute modification aux présents Statuts ou à tout accord conclu par les associés au fil du temps subordonnées, ou autrement liées à une Vente, une Admission en Bourse, une Réorganisation de Solvabilité, à condition que les détenteurs de Parts Sociales de Classe A et de Parts Sociales de Classe B soient traités de façon égale.

11.2.12 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, les droits attachés aux Parts Sociales de Classe B peuvent être modifiés par l'Indication Investisseur à condition que lesdites modifications ne portent pas atteinte aux droits économiques attachés aux Parts Sociales de Classe B.

11.2.13 Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

11.2.14 Les Résolutions Ecrites des Associés sont adoptées avec le quorum de présence et de majorité détaillés ci-avant. Elles porteront la date de la dernière signature reçue endéans le délai fixé par le Conseil.

Art. 12. Associé unique. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1):

(v) l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale;

(vi) toute référence dans les Statuts aux associés, à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Ecrites des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier; et

(vii) les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.

13.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil doit dresser le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes de ses gérants et de ses associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes doivent être approuvés de la façon suivante:

(viii) si le nombre des associés de la Société ne dépasse pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social en question, soit (a) par l'Assemblée Générale annuelle (si elle est tenue), soit (b) par voie de Résolutions Ecrites des Associés; ou

(ix) si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), par l'Assemblée Générale annuelle.

13.5. Si le nombre des associés de la Société dépasse vingt-cinq (25), l'Assemblée Générale annuelle se tient à l'adresse du siège social ou en tout autre lieu dans la municipalité du siège social, comme indiqué dans la convocation, le deuxième

lundi de mai de chaque année à 10 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvré à Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tient le jour ouvré suivant.

Art. 14. Commissaires / réviseurs d'entreprises.

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat.

14.2. Si la Société a plus de vingt-cinq (25) associés, ses opérations sont surveillées par un ou plusieurs commissaires, à moins que la loi ne requière la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires sont sujets à la renomination par l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent être associés ou non.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi (la Réserve Légale). Cette affectation cesse d'être exigée quand la Réserve Légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels conformément à l'Article 16.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(x) Le Conseil établit des comptes intérimaires;

(xi) ces comptes intérimaires doivent montrer que des bénéfices suffisants et autres réserves (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas dépasser le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la Réserve Légale;

(xii) la décision de distribuer les dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires, conformément aux stipulations de l'Article 16; et

(xiii) compte tenu des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués dépassent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil a le droit de réclamer la répétition des dividendes ne correspondant pas à des bénéfices réellement acquis et les associés doivent immédiatement reverser l'excès à la Société à la demande du Conseil.

Art. 16. Droits liés aux Parts Sociales.

16.1 Sous réserve (i) des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, (ii) de la Créance DS ayant été remboursée dans son intégralité, (iii) des autres stipulations du présent Article 16, (iv) de la recommandation du conseil de gérance de payer le même montant, et de (v) et de l'Accord Investisseur, tout bénéfice que la Société considère disponible pour distribution relatif à un exercice social, est distribué entre les associés (pari passu comme s'ils constituaient une seule classe de part sociale) selon le nombre de parts sociales détenues par les associés concernés à un moment déterminé.

16.2 Dans le cadre d'un remboursement de capital lors d'une liquidation ou d'une réduction de capital, ou autre remboursement ou distribution de capital ou d'actif (un Remboursement de Capital), tout reliquat de capital ou d'actif de la Société après le paiement de ses dettes pour distribution entre ses membres (le Montant de Remboursement de Capital) est distribué de la manière suivante:

(a) si le Montant de Remboursement de Capital (net du total de tous les frais raisonnablement encourus du Remboursement de Capital attribuable aux associés), ou en cas de Sortie, le Produit Total de Contrepartie (le Montant de Remboursement Total) payable aux associés, est inférieur ou égal au Seuil, les associés ont droit aux montants suivants:

Classe de Part Sociale	Pourcentage du Montant de Remboursement Total (%)
A	80
B	20

(b) si le Montant de Remboursement Total payable aux associés est supérieur au Seuil, en ce qui concerne le montant en vertu duquel le Montant de Remboursement Total dépasse le Seuil jusqu'au Second Seuil (le montant dudit dépassement étant définis comme la Partie de Comblement) les associés ont droit aux montants suivants:

Classe de Part Sociale	Pourcentage de la Partie de Comblement (%)
A	80
B	20

(c) si le Montant de Remboursement Total payable aux associés est supérieur ou égal au Second Seuil, en ce qui concerne le montant en vertu duquel le Montant de Remboursement Total dépasse le Second Seuil (la Hausse) les associés ont droit aux montants suivants:

Classe de Part Sociale	Pourcentage de la Hausse (%)
A	75
B	25

(d) En aucun cas, le prix d'acquisition payé par la Société à l'occasion de l'achat de ses propres parts sociales ni les sommes payées pour racheter ses propres parts sociales ou payées au moyen de dividendes ne sont considérés comme un remboursement de capital aux fins du présent Article 16.2 (mais pour exclure toute ambiguïté lesdits montants payés aux associés seront pris en considération dans le calcul du Montant de Remboursement Total lorsqu'un Remboursement de Capital ou une Sortie consécutive se produit).

(e) Dans le cadre d'une Vente, sous la forme d'une vente de parts sociales alors, nonobstant toute condition contraire prévue par ladite Vente (sauf si tous les associés, immédiatement avant la Vente ont accepté expressément le contraire par écrit aux fins de la présente stipulation) les associés qui ont vendus les parts sociales (indépendamment de la classe) dans le cadre de ladite Vente ont le droit de participer au produit de la Vente au même titre uniquement que dans le cadre d'un montant distribué aux associés de la manière et selon le rang de priorité définis à l'Article 16.2 et le Conseil refusera d'enregistrer toute cession desdites parts sociale (indépendamment de la classe) à moins que le produit de la vente est été distribué de cette façon.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 Sous réserve des conditions de tout accord conclu par les associés au fil du temps, la Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes, s'il y en a, est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

VII. Dispositions générales

18.1 Les convocations et communications, ainsi que les renoncations à celles-ci, peuvent être faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Ecrites des Associés peuvent être établies par écrit, par télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

18.2 Les procurations peuvent être données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

18.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Ecrites des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

18.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

VIII. Définitions

Associés Acceptant a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.3;

Agissant de Concert a le sens qui est donné à ce terme dans le City Code britannique sur les rachats et fusions (City Code on Takeovers and Mergers);

Statuts a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 1;

Vente d'Actif signifie une vente par la Société ou tout autre membre du Groupe de la totalité ou d'une partie substantielle de l'activité du Groupe, de ses actifs et entreprises à un acheteur unique ou à un ou plusieurs acheteurs dans le cadre d'une opération unique (autre que dans le cadre d'une Réorganisation de Solvabilité ou d'un membre du Groupe à un autre membre du Groupe).

Conseil a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 8.1;

Jour Ouvré signifie un jour (hormis les samedi) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes à Londres et à Luxembourg pour les opérations bancaires courantes;

Groupe de l'Acheteur a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.3.1;

Remboursement de Capital a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 16.2;

Montant de Remboursement de Capital a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 16.2;

Partie de Comblement a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 16.2;

Parts Sociales de Classe A a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 5.1;

Parts Sociales de Classe B a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 5.1;

Plan de Co-Investissement signifie tout plan de co-investissement, c'est à dire un plan auquel certains dirigeants, employés, membres ou associés d'un Investisseur, ou conseiller en investissement, associé commandité, gérant, opérateur, représentant, ou tout membre de son Groupe Investisseur, sont autorisés à ou tenus de (en tant que personnes physiques

ou à travers un Fonds ou tout autre véhicule) acquérir des Parts Sociales et/ou tout autre titre émis par tout membre du Groupe

Société a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 1;

Date d'Accomplissement de la Sortie Conjointe a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.4;

Avis de Sortie Conjointe a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.4;

Créance DS signifie le solde du montant au titre de tout contrat de prêt conclu au fil du temps entre Mamas & Papas (Holdings) Limited et David Scacchetti;

Fiducie d'Employés signifie toute fiducie créée à l'effet de permettre ou de faciliter la détention des Parts Sociales par, ou pour le bénéfice de, de la totalité ou de la plupart des employés de bonne foi de toute Société du Groupe;

Sortie signifie une Vente, une Vente d'Actif, une Admission en Bourse ou une Liquidation;

Fiducie Familiale signifie, concernant un Employé Concerné, une fiducie ou un arrangement mise ne place pour le bénéfice entier de cette personne et/ou de ses Relations Privilégiées;

FSMA signifie la loi de 2000 sur les marchés et services financiers (Financial Services and Markets Act 2000);

Fonds signifie toute banque, société, fiducie d'investissement à participation unitaire, fonds commun de placement, société d'investissement, sociétés en commandite ou autre partenariat, société de prévoyance ou association mutuelle, tout placement collectif (tel que défini dans la FSMA), tout investissement professionnel (tel que défini à l'article 19(5) de la loi de 2000 sur les marchés et services financiers (Règlement Financial Promotion) 2005, (le RPO)), toute société à haute valeur (high net worth company), toute association ou tout partenariat sans personnalité morale (tel que défini à l'article 49(2) du RPO), ou toute fiducie à haute valeur (high value trust), (telle que définie à l'article 49(6) du RPO), tout fonds de pensions ou société d'assurance ou toute personne qui est une personne autorisée au sens de la FSMA.

Parts Sociales Supplémentaires a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.6;

Avis de Sortie Conjointe Supplémentaire a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.6;

Assemblée Générale a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 11.1.1;

Groupe signifie la Société ainsi que toute société qui est une filiale de la Société au fil du temps et toute référence au Société du Groupe doit être interprétée en ce sens;

Investisseur désigne:

(a) Stork Delta Limited aussi longtemps qu'elle (ou toute autre personne qui détient le titre de propriété des parts sociales en qualité d'intermédiaire, dépositaire ou administrateur en son nom et pour son compte) détient une Part Sociale ou que toute somme lui aie due par toute Société du Groupe;

(b) tout Investisseur Associé aussi longtemps qu'il détient une Part Sociale ou que toute somme lui aie due par toute Société du Groupe; et

(c) toute autre personne qui s'engage à accomplir les obligations d'un Investisseur au titre d'un acte d'adhésion à tout contrat conclu entre les associés au fil du temps aussi longtemps qu'il détient une Part Sociale.

et Investisseurs doit être interprétée en ce sens et toute référence à Investisseur est faite à Investisseurs toutes les fois cela concerne plus d'un Investisseur.

Investisseur Associé désigne, concernant un Investisseur:

(a) chaque membre du Groupe Investisseur dudit Investisseur (autre que l'Investisseur lui-même);

(b) tout associé commandité, associé commanditaire ou autre associé de, ou tout administrateur, intermédiaire, dépositaire, opérateur, gérant de, ou conseiller en investissement de cet Investisseur ou tout membre de son Groupe Investisseur;

(c) toute entreprise du groupe de tout associé commandité, administrateur, intermédiaire, dépositaire, opérateur, gérant de, ou conseiller en investissement de cet Investisseur ou tout membre de son Groupe Investisseur (à l'exclusion de toute société de portefeuille y relative);

(d) tout Fonds qui a un associé commandité, un administrateur, un intermédiaire, un opérateur, un gérant, ou un conseiller en investissement identique à celui de cet Investisseur ou de tout membre de son Groupe Investisseur;

(e) tout Fonds qui est conseillé par, ou dont les actifs (ou une partie importante de ces derniers) sont gérés par (seul ou avec d'autres personnes) ledit Investisseur ou par tout membre de son Groupe Investisseur;

(f) tout Fonds pour lequel ledit Investisseur ou son associé commandité, son conseiller en investissement, son gérant, son opérateur, son intermédiaire ou tout membre de son Groupe Investisseur, agit en qualité d'associé commandité, de gérant ou de conseiller en investissement; ou

(g) tout Plan de Co-Investissement dudit Investisseur;

Accord Investisseur ou Indications Investisseur signifie l'accord ou l'indication donné par écrit par la Majorité des Investisseurs

Groupe Investisseur signifie, concernant un Investisseur, ledit Investisseur et ses filiales, ou, le cas échéant, ledit Investisseur, toute société mère dudit Investisseur, qui le détient directement ou indirectement, et toute autre filiale de ladite société mère le cas échéant;

IRR signifie le taux d'actualisation qui, lorsqu'il est appliqué à une série de flux de trésorerie (qu'il soit positif ou négatif) revient à une valeur actuelle nette égale à zéro.

Loi a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 1;

Réserve Légale a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 15.1;

Admission en bourse signifie soit (i) la permission inconditionnelle donnée permettant la négociation de toute Part Sociale sur toute bourse de placement reconnue (recognised investment exchange) (telle que définie à l'article 285 de la loi de 2000 sur les marchés et services financiers (Financial Services and Markets Act 2000) ou sur le marché AIM de la Bourse de Londres, ou (ii) la permission inconditionnelle donnée permettant la négociation sur toute bourse de placement reconnue, de toute part sociale d'une société de détention de la Société constituée dans le but d'une admission en bourse (lesdites parts sociales représentant des Parts Sociales Cotées);

Majorité des Investisseurs désigne les Investisseurs qui détiennent plus de cinquante pour cent (50%) des parts Sociales de Classe A;

Résolutions Circulaires des Gérants a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 9.2.7;

Nouvelle Société de Détention désigne toute nouvelle société de détention de la Société constituée dans le but de faciliter un Refinancement, une Réorganisation de Solvabilité ou une Admission en Bourse au sein de laquelle: (a) tous les détenteurs de titres reçoivent une contrepartie identique au titre desdits titres, (b) la quote-part des droits économiques relatifs de chaque détenteur de titres est préservée, (c) les droits contractuels de chaque détenteur de titres au titre de tout contrat conclu entre les associé au fils du temps et/ou des Statuts sont préservés, et (d) qui a sa résidence fiscale au Luxembourg;

Offrant désigne toute personne (y compris, pour éviter toute ambiguïté, toute offre émise par une Nouvelle Société de Détention en lien avec un Refinancement ou une Réorganisation de Solvabilité);

Autres Associés a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.3.4;

Cessionnaire Autorisé désigne, à l'égard de tout associé, une personne à laquelle ledit associé est autorisé à céder des Parts Sociales en vertu de l'Article 6;

Relations Privilégiée désigne, à l'égard de tout Employé Concerné, son conjoint et/ou l'un ou plusieurs de ses enfants (y compris les enfants issus d'un mariage précédent);

Acheteur Proposé a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.1;

Vente Proposée a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.1;

Vendeurs Proposés a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.1;

Offre Admissible désigne une offre émise de bonne foi, par écrit et dans des conditions de marchés, par ou au nom et pour le compte d'un Offrant;

Refinancement signifie un refinancement de la recapitalisation de la Société et/ou de toute Société du Groupe (y compris le remboursement du rachat de tout ou partie des Parts Sociales ou de tout autre dette qui incombe à la Société, ou des titres de dettes émis par la Société);

Employé Concerné désigne (a) un employé de la Société ou de toute autre Société du Groupe, ou (b) un gérant ou un administrateur de la Société ou de toute autre Société du Groupe (autre que, dans les deux cas, un Administrateur Investisseur tel qu'il peut être défini dans tout accord conclu par les associés au fil du temps);

Vente signifie la vente de plus de cinquante pour cent (50%) des Parts Sociales de Classe A à un acheteur unique ou à un ou plusieurs acheteurs dans le cadre d'une opération unique (autre que dans le cadre d'une Réorganisation de Solvabilité ou la vente à un ou plusieurs Cessionnaire Autorisé;

Second Seuil signifie le montant du Seuil multiplié par un virgule 2 (1,2);

Parts Sociales a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 5.1;

Réorganisation de Solvabilité signifie une réorganisation de solvabilité du Groupe par tous moyens, y compris par l'acquisition de la Société par une Nouvelle Société de Détention ou toute autre réorganisation du Groupe impliquant le capital ou les capitaux d'emprunt de la Société (y compris la conversion, la consolidation, la sous-division, la reclassification ou la changement de désignation (selon le cas) des Parts Sociales en une classe unique de parts sociales ordinaires) en prévision d'une Sortie (à la condition que ladite Réorganisation de Solvabilité ne conduise pas à la cession des parts sociales à toute personne qui n'était pas détenteurs des Parts Sociales préalablement à ladite Réorganisation de Solvabilité, autre qu'une Nouvelle Société de Détention);

Associé Sortant a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.5;

Offre de Sortie Conjointe a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 6.4.2.2;

Produit Total de Contrepartie désigne:

(a) dans le cas d'une Admission en Bourse, la valeur totale de toutes les Parts Sociales Cotées (qu'elles soient ou non vendues ou placées à l'occasion de ladite Admission en Bourse, mais à l'exclusion de toute nouvelle Part Sociale Cotée émise dans le cadre des contrats relatifs à l'Admission en Bourse (autre que toute nouvelle Part Sociale Cotée à libérer au moyen de la capitalisation des réserves)) déterminée par référence aux prix (exprimé en livre sterling, arrondi à la troisième décimale la plus proche) à laquelle toute Part Sociale Cotée est offerte à la vente, placée ou autrement commercialisée dans le cadre de ladite Admission en Bourse, telle qu'elle est définie par les conseillers financiers de la Société

ou, en leur absence, par le courtier nommé par la Société afin de la conseiller dans le cadre de l'Admission en Bourse, nette de tous les frais raisonnablement encourus en raison de l'Admission en Bourse imputables aux détenteurs des Parts Sociales Cotées (sauf dans la mesure où ces frais ont été supportés par tout membre du Groupe et ont par conséquent été pris en considération dans le prix par Part Sociale Cotée dans le cadre de ladite Admission en Bourse);

(b) dans le cas d'une Vente, la contrepartie totale payable aux détenteurs de Parts Sociales par rapport à leur détention de Parts Sociales, y compris la valeur équivalente en numéraire de toute contrepartie autre qu'en numéraire, nette de tous les frais raisonnablement encourus en raison de la Vente imputables aux détenteurs des Parts Sociales; et

(c) dans le cas d'une Liquidation, le montant à distribuer (y compris la valeur équivalente en numéraire de toute contrepartie autre qu'en numéraire) lors de la Liquidation aux détenteurs des Parts Sociales par rapport à leur détention de Parts Sociales (net de tous les frais raisonnablement encourus en raison de la Liquidation imputables aux détenteurs des Parts Sociales);

Montant de Remboursement Total a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 16.2;

Seuil désigne un montant pour lequel le Produit Total de Contrepartie payable aux associés (a) excède quatre-vingt-quatorze millions de livres sterling (GBP 94.000.000), et (b) représente un IRR d'au moins vingt-cinq pour cent (25%) de la somme de trente-trois million trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois livres sterling (GBP 31.333.333);

Hausse a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 16.2;

Liquidation signifie une distribution suivant une liquidation, ou une dissolution de la Société ou d'une Nouvelle Société de Détention (y compris à la suite d'une Vente d'Actif); et

Résolutions Ecrites des Associés a le sens qui est donné à ce terme à l'Article 11.1.2.

Cinquième résolution

Les Associés décident de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, David Scacchetti, né le 2 décembre 1951, à Bradford (Angleterre), résidant à Eastfield House, Far Well Lane, Fulstone, Huddersfield HD7 7DL, en qualité de gérant de Classe A de la Société.

Au vu de ce qui précède, les Associés notent qu'à partir de la date des présentes, le conseil de gérance de la Société est composé des personnes suivantes:

- Marco Capello, gérant de Classe A;
- Emilio Di Spezio Sardo, gérant de Classe A;
- David Scacchetti, gérant de Classe A;
- James Bermingham, gérant de Classe B;
- Anke Jager, gérant de Classe B; et
- Dalia Ziukaite, gérant de Classe B.

Sixième résolution

Les Associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin d'y faire figurer les modifications ci-dessus, avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant individuellement, avec tout pouvoir de substitution, afin de procéder, pour le compte de la Société, à l'inscription des modifications ci-dessus dans le registre des associés de la Société, et de procéder à toutes les formalités y relatives nécessaires ou utiles au vue des résolutions ci-dessus (y compris afin d'éviter toute ambiguïté, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités concernées).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare à la requête des parties comparantes que le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire des parties comparantes.

Signé: Henryon, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 juillet 2014. Relation: EAC/2014/10473. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014123149/1407.

(140140686) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

Victoria Lux Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 95.581.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 23 juin 2014

1. Mme Ingrid CERNICCHI a démissionné de son mandat de gérante.
 2. Mme Virginie DECONINCK, administrateur de sociétés, née à Rocourt (Belgique), le 11 octobre 1976, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommée gérante pour une durée indéterminée.
 3. Le siège social a été transféré du L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
- Veillez prendre note que l'adresse professionnelle de Mme Karoline WILLOT, gérante, se situe désormais à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg, le 29 Juillet 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour VICTORIA LUX INVEST S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014120409/19.

(140137183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.

Jempy Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 43-45, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 189.169.

—
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth day of the month of July.

Before Maître Marc Loesch, notary, residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

- 1) PAI EUROPE VI-1 FPCI, a French Fonds professionnel de capital investissement, represented by its management company, PAI Partners, a French société par actions simplifiée, having a share capital of EUR 159,480 and with registered office at 232, Rue de Rivoli, 75001 Paris, France, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Paris under number 443 837 331
- 2) PAI EUROPE VI-2 FPCI, a French Fonds professionnel de capital investissement, represented by its management company, PAI Partners, a French société par actions simplifiée, having a share capital of EUR 159,480 and with registered office at 232, Rue de Rivoli, 75001 Paris, France, registered with the Registre du Commerce et des Sociétés of Paris under number 443 837 331
- 3) PAI Europe VI-1 SCSp, a société en commandite spéciale, represented by its general partner PAI EUROPE VI GENERAL PARTNER, having its registered office at 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 188.113
- 4) PAI Europe VI-2 SCSp, a société en commandite spéciale, represented by its general partner PAI EUROPE VI GENERAL PARTNER, having its registered office at 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 188.114

all represented by Monsieur Frank Stolz-Page, private employee, professionally residing in Mondorf-les-Bains,

by virtue of proxies under private seal, given respectively on 23rd and 28th July 2014; such proxies, signed by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The proxyholder of the appearing parties, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a limited liability company ("société à responsabilité limitée") Jempy Investments S.à r.l. which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Jempy Investments S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is to hold participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise, of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration,

development and management of its portfolio. The Company may hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and issue in private placements bonds, preferred equity certificates, whether convertible or not, warrants, notes and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise, including up stream or cross stream) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twenty thousand euro (EUR 20,000.-) divided into ten (10) shares with a nominal value of two thousand euro (EUR 2,000.-) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy-five percent (75%) of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected. They may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of different classes, namely class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person.

Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers eight (8) days at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, e-mail or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required (i) for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers or (ii) when all the managers are present or represented and declare that they have had knowledge of the agenda of the meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented (provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall always include at least one class A manager and at least one class B manager (which may be represented)).

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company present or represented, provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers present or represented including at least one class A manager and at least one class B manager.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed jointly by two managers provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers, one of which being always a class A manager and the other of which being always a class B manager unless otherwise resolved by the board of managers. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one manager provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers, copies or extracts of the minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by two managers, one of which being always a class A manager and the other of which being always a class B manager unless otherwise resolved by the board of managers.

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the signature of the sole manager, and in the case of a board of managers by the joint signature of any two managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of two managers one of which shall always be a class A manager and the other of which shall always be a class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or the joint signatures of any persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the Company.

Art. 8. Liability Managers, indemnification.

8.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

8.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 8.3., every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

8.3 No indemnification shall be provided to any manager or officer:

8.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

8.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

8.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

8.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

8.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article 8 shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article 8.

Art. 9. Conflicts. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any manager or officer who

serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 10. Shareholder Meetings. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings held including (to the extent permitted by law) meetings held by way of conference call, video conference or other means of communication allowing shareholders taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another, the participation in a meeting by these means being equivalent to a participation in person at such meeting. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is present or represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (i) a majority of the shareholders (ii) representing at least three quarters of the issued share capital. Decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on the 1 January of each year and ends on the 31 December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31 December 2015.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been recorded by the notary, the Company's shares have been subscribed and the nominal value of these shares has been one hundred per cent (100%) paid in cash at a total subscription price of EUR 20,000.- by the appearing parties in the proportions set forth below:

Subscriber	Number	Payment
------------	--------	---------

	of shares subscribed	(EUR)
PAI Europe VI-1 FPCI	3	6,000.00
PAI Europe VI-2 FPCI	2	4,000.00
PAI Europe VI-1 SCSp	3	6,000.00
PAI Europe VI-2 SCSp	2	4,000.00
Total	10	20,000.00

The amount of twenty thousand euro (EUR 20,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (EUR 1,500.-).

Special disposition

The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31 December 2015.

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
2. The following persons are named managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company:

Name	Address	Date of birth	City and country of birth
Nicolas Holzman	232, rue de Rivoli F-75001 Paris	28 January 1968	Neuilly-sur-Seine (France)
Grégory Centurione	89A rue Pafebruch L-8308 Capellen	22 December 1972	Etterbeek (Belgium)
David Richy	43-45 allée Scheffer L-2520 Luxembourg	23 July 1979	Liège (Belgique)

The undersigned notary who knows and speaks English, stated that on request of the proxyholder of the appearing parties, the present deed has been worded in English, followed by French version. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the undersigned notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille-quatorze, le vingt-huitième jour du mois de juillet,

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) PAI EUROPE VI-1 FPCI, un Fonds professionnel de capital investissement, agissant par l'intermédiaire de sa société de gestion, PAI Partners, une société par actions simplifiée, ayant un capital social de EUR 159,480 et ayant son siège social à 232, Rue de Rivoli, 75001 Paris, France, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443 837 331

2) PAI EUROPE VI-2 FPCI, un Fonds professionnel de capital investissement, agissant par l'intermédiaire de sa société de gestion, PAI Partners, une société par actions simplifiée, ayant un capital social de EUR 159,480 et ayant son siège social à 232, Rue de Rivoli, 75001 Paris, France, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 443 837 331

3) PAI EUROPE VI-1 SCSp, une société en commandite spéciale, représentée par son gérant commandité PAI EUROPE VI GENERAL PARTNER, ayant son siège social au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.113

4) PAI EUROPE VI-2 SCSp, une société en commandite spéciale, représentée par son gérant commandité PAI EUROPE VI GENERAL PARTNER, ayant son siège social au 43-45, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 188.114

tous représentés par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, résidant professionnellement à Mondorf-les-Bains,

en vertu de procurations sous seing privé données respectivement le 23 et le 28 juillet 2014 (lesquelles procurations seront enregistrées avec le présent acte).

Le mandataire des parties comparantes agissant ès-qualités a demandé au notaire soussigné d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée Jempy Investments S.à r.l., qui est constituée par la présente:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par les parties comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Jempy Investments S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permis par la loi, dans toutes société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, acquérir par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement, d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute nature, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par placements privés à l'émission d'obligations, de certificats d'actions préférentiels, convertibles ou non, warrants, notes ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par le biais de prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autres, y compris up stream ou cross stream) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à vingt mille euros (EUR 20.000) divisé en dix (10) parts sociales d'une valeur nominale de deux mille euros (EUR 2.000) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent (75%) du capital social de la Société.

La Société peut, dans la mesure est selon les termes permis par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

Art. 7. Gérance. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de différentes classes, à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B. Cette classification des gérants sera dûment enregistrée dans les résolutions de l'assemblée concernée et les gérants appartenant à chaque classe seront identifiés.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de

conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne.

Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins huit (8) jours avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise (i) pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance ou (ii) lorsque tous les gérants sont présents ou représentés et déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour de la réunion.

Le conseil de gérance peut uniquement valablement délibérer ou agir si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée (à condition que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B) une telle majorité inclura toujours, au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B (qui peut se faire représenter)).

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises par l'approbation de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés, à condition que lorsque l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants, les résolutions du conseil de gérance ne pourront être adoptées qu'à la majorité des gérants présents ou représentés incluant au moins un gérant de classe A et au moins un gérant de classe B.

Les résolutions du conseil de gérance seront signées conjointement par deux membres du conseil de gérance, à condition que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront signées par deux gérants dont un gérant de classe A et l'autre sera toujours un gérant de classe B, sauf en cas de décision contraire du conseil de gérance. Des copies ou extraits de ces résolutions qui pourront être notamment versées dans le cadre de procédures judiciaires seront signés par un des gérants à condition que lorsque l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants, les copies ou extraits de telles résolutions du conseil de gérance seront signées par deux gérants dont un gérant de classe A et l'autre sera toujours un gérant de classe B, sauf en cas de décision contraire du conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires qui dûment exécutés feront foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir des gérants de classe A et des gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe de deux gérants dont l'un d'entre eux sera toujours un gérant de classe A et l'autre un gérant de classe B (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe de toutes personnes ou la seule signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par la Société.

Art. 8. Responsabilité des gérants, Indemnisation.

8.1 Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

8.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 8.3, toute personne qui est, ou qui a été gérant ou responsable de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et contre toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par lui en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou responsable et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

8.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable:

8.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

8.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

8.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

8.4 Le droit à indemnisation prévu par la présente est distinct et n'affectera aucun autre droit dont un gérant ou responsable peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou responsable et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, ou responsable en vertu d'un contrat ou autre en vertu de la loi.

8.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article 8, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du gérant ou du responsable de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article 8.

Art. 9. Conflits. Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et toute autre société ou entité ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou responsables de la Société est intéressé à un tel contrat ou transaction, ou est administrateur, collaborateur, responsable, agent, consultant ou employé de cette autre société ou entité. Tout gérant ou responsable qui exerce la fonction d'administrateur, gérant, dirigeant ou employé ou autre auprès d'une société ou d'une entité avec laquelle la Société conclura un contrat ou entre autrement en relation d'affaires, ne sera pas, en raison d'une telle affiliation avec telle autre société ou entité, empêché de délibérer et de voter ou agir sur n'importe quelle matière en relation avec ce contrat ou cette autre affaire.

Art. 10. Assemblées Générales. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale. Les décisions des associés sont prises dans les formes et à la (aux) majorité(s) prévue(s) par la loi, par écrit (dans la mesure permise par la loi) ou lors d'assemblées y compris (dans la mesure permise par la loi) les assemblées tenues par voie de conférence téléphonique, visioconférence, ou autres moyens de communication permettant à tous les associés prenant part à l'assemblée de s'entendre les uns les autres et de communiquer ensemble, la participation à une assemblée par ces moyens équivalant à une présence en personne à une telle assemblée. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représentera l'ensemble des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'entièreté du capital social est présent ou représenté à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date proposée pour l'effectivité des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considération de la portion du capital représenté. Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (i) une majorité des associés (ii) représentant au moins trois-quarts du capital social émis. Les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année à la fin de l'année sociale, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligation si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription et paiement

Les Statuts de la Société ont donc été enregistrés par le notaire, les parts sociales de la Société ont été souscrites et la valeur nominale de ces parts sociales a été payée à cent pour cent (100%) en espèces pour un prix total de souscription de EUR 20.000 par les parties comparantes selon les proportions indiquées ci-dessous:

Souscripteur	Nombre de parts sociales souscrites	Paiement (EUR)
PAI Europe VI-1 FPCI	3	6.000,00
PAI Europe VI-2 FPCI	2	4.000,00
PAI Europe VI-1 SCSp	3	6.000,00
PAI Europe VI-2 SCSp	2	4.000,00
Total	10	20.000,00

Le montant de vingt mille euros (EUR 20.000,-) est donc à ce moment à la disposition de la Société, preuve en a été faite au notaire soussigné qui constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence en date de la constitution et se terminera le 31 décembre 2015.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés ont pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au: 43-45 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société:

Name	Address	Date of birth	City and country of birth
Nicolas Holzman	232, rue de Rivoli F-75001 Paris	28 janvier 1968	Neuilly-sur-Seine (France)
Grégory Centurione	89A rue Pafebruch L-8308 Capellen	22 décembre 1972	Etterbeek (Belgique)
David Richy	43-45 allée Scheffer L-2520 Luxembourg	23 juillet 1979	Liège (Belgique)

Le notaire soussigné qui connaît et parle la langue anglaise, a déclaré par la présente qu'à la demande du mandataire des parties comparantes, le présent acte a été rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mondorf-les-Bains, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite au mandataire de parties comparantes, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ce dernier a signé avec le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: F. Stolz-Page, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 30 juillet 2014. REM/2014/1662. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 5 août 2014.

Référence de publication: 2014122865/485.

(140141226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 août 2014.

SSCP Security Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 247.926,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 137.822.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120289/10.

(140138004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**SSCP Oil S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 163.299.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120287/10.

(140137414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**SSCP SAR Parent S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 14.110.723,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.518.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120292/10.

(140137912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**SSCP SAR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 167.535.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 30 juillet 2014. Andreas Demmel.

Référence de publication: 2014120293/10.

(140137423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2014.**RBS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 104.196.

Les statuts coordonnés au 1^{er} juillet 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014121859/11.

(140139499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 août 2014.